



HAL
open science

Le japonais

Laurence Labrune

► **To cite this version:**

| Laurence Labrune. Le japonais. L'Asie (Paris), 2013, 33, pp.171-219. hal-00951972

HAL Id: hal-00951972

<https://hal.science/hal-00951972>

Submitted on 25 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE JAPONAIS¹

Laurence LABRUNE

1. INTRODUCTION

1.1. Le japonais parmi les langues du monde

Le japonais (*nihongo* ou *nippongo*²) est aujourd'hui la langue première de 128 millions de locuteurs. Langue nationale d'un seul état, le japonais n'a le statut de langue officielle nulle part ailleurs, et il ne partage aucune autre langue avec les états voisins. On ne doit pas oublier cependant que d'autres langues sont ou ont été parlées dans l'archipel (nous y reviendrons un peu plus loin).

En dehors des frontières naturelles et politiques de l'Etat du Japon, le japonais est parlé à Hawaii, en Amérique centrale, du sud et du Nord par une diaspora formée de descendants d'émigrés japonais de deuxième génération, ainsi qu'en Corée et à Taiwan par quelques locuteurs maintenant très âgés ayant été scolarisés pendant l'occupation japonaise, laquelle imposa la langue japonaise dans les établissements scolaires, mais le nombre de ces deux types de locuteurs est en forte baisse.

La Fondation du Japon, organisme gouvernemental en charge des échanges culturels et de l'enseignement de la langue et de la culture japonaise à l'étranger recensait en 2010 environ 3,6 millions d'apprenants du japonais langue étrangère dans le monde (hors du Japon). En tant que langue seconde, le japonais se classe au deuxième rang après l'anglais dans la plupart des pays d'Asie. Il est en Australie la première langue étrangère enseignée.

L'ainou et le ryukyuen sont les deux autres langues autochtones des îles japonaises.

L'ainou, autrefois parlé sur l'île de Hokkaido, dans les Kouriles et au sud de Sakhaline, ainsi que, très vraisemblablement, au nord de Honshu, la plus grande des îles japonaises, à l'époque ancienne, est aujourd'hui une langue éteinte depuis le décès des derniers locuteurs natifs dans les années 1970 (pour une description de l'ainou en anglais, on se reportera à Shibatani 1990). Le ryukyuen, qui s'étend sur l'archipel des

¹ Je remercie Edpuard Felsenheld, Claire Le Feuvre, Daniel Petit et Kaori Sugiyama pour leur relecture attentive et leurs remarques.

² Notre transcription romanisée est proche du système Hepburn, sauf pour les voyelles longues notées *aa*, *ii*, *ee*, *oo* et *uu* (au lieu de *â*, *î*, *ei* ou *ee*, *ô* et *û*). Les voyelles se lisent plus ou moins comme celles de l'espagnol, sauf /u/ qui est nettement moins arrondi et correspond à [u] en API. *Ch* note l'affriquée [tʃ], *sh* et *j* les fricatives [ç] et [ʒ]. *h* avant *u* est articulé comme une fricative bilabiale sourde [ɸ], qui est parfois notée *f* dans d'autres modes de transcription. Dans les noms propres d'usage courant, la longueur vocalique n'est généralement pas indiquée afin de respecter la pratique habituelle de transcription de ces mots en français. On aura ainsi Tokyo et non Tookyoo ou Tôkyô.

Ryukyu (préfecture d'Okinawa) entre l'île japonaise de Kyushu et Taiwan et qui comprend plusieurs dialectes, est classé comme langue en danger ou sérieusement en danger par l'Unesco. Le nombre de locuteurs actuel en est estimé à environ 250.000.

1.2. Repères historiques

Les premières attestations d'écriture dans l'archipel remontent au III^{ème} siècle de notre ère. Il s'agit principalement de caractères chinois gravés sur des sabres, des miroirs, des tablettes de bois, où ces signes pourraient avoir eu un rôle simplement magique ou ornemental. On considère généralement que ces objets auraient été importés du continent ou bien peut-être fabriqués au Japon par des artisans continentaux venus de Chine ou de Corée.

Il faut attendre le IV^{ème} ou le V^{ème} siècle pour que l'on puisse parler, comme le fait Garnier (2001), de « véritable rencontre des Japonais avec l'écriture ».

Les premiers textes écrits du Japon sont des codes impériaux rédigés en chinois classique (notamment la « constitution en dix-sept articles » qui aurait été rédigée par le prince Shootoku en 604), des textes religieux bouddhiques et des recueils de poésies, en chinois eux aussi. Ils présentent des influences japonaises marquées, ce qui démontre qu'ils furent rédigés par des Japonais et non par des Chinois, et sans doute aussi par des scribes coréens réfugiés dans l'archipel ou leurs descendants, mais ces écrits demeurent des écrits en langue chinoise.

Le VIII^{ème} siècle voit fleurir les deux premiers ouvrages japonais rédigés à l'aide de l'écriture chinoise adaptée pour ce faire aux particularités de la langue japonaise (voire ci-dessous), notoirement différente du chinois dans son système linguistique. On peut considérer que c'est à ce moment que les Japonais se sont véritablement approprié l'écriture chinoise pour noter leur langue (Garnier 2001). Le *Kojiki* et le *Nihonshoki*, compilés sur ordre impérial respectivement en 712 et 720 sont des recueils de mythes et de légendes relatant la création des îles japonaises et celle des dieux, divers contes et anecdotes, ainsi que les règnes des premiers empereurs. Le *kojiki* est rédigé presque intégralement en japonais à l'aide de caractères chinois adaptés afin de permettre la transcription de la langue japonaise, alors que le *Nihonshoki* est majoritairement en chinois classique tout en contenant quelques passages en japonais, principalement des poèmes. Ces deux recueils qui nous ont été transmis à travers plusieurs sources constituent des trésors inestimables pour la connaissance du Japon archaïque en général et de sa langue en particulier.

Le *Man'yooshuu*, recueil poétique compilé en 759, constitue l'autre source documentaire ancienne la plus importante pour la philologie.

Dans le courant des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles, les caractères chinois en viennent à perdre leur valeur logographique pour être utilisés uniquement comme notation phonétique de syllabes, tandis que leur forme et leur tracé se simplifient pour donner naissance, d'une part, aux *hiragana*, lettres cursives d'aspect souple, d'autre part aux *katakana*, plus anguleux. Contrairement à ce qui se passe en japonais moderne, les deux systèmes sont utilisés dans des textes de nature différente au début, les *hiragana* constituent l'écriture des femmes, celle qui a permis la rédaction des oeuvres majeures de la littérature japonaise (roman, journaux intimes, etc.) dont les auteurs étaient en grande majorité des femmes de la cour, alors que les *katakana* sont principalement utilisés par les hommes dans des textes religieux ou administratifs, en complément des caractères chinois.

Les X^{ème} et XI^{ème} siècles voient fleurir l'âge d'or de la littérature japonaise: dits ou contes (*monogatari*) tels le *Dit du Genji* (*Genji monogatari* par Murasaki Shikibu), le *Conte du coupeur de bambou* (*Taketori monogatari*); journaux intimes comme le

Journal d'une éphémère (kageroo Nikki), le *Journal de Sarashina (Sarashina Nikki)*; recueils poétiques comme le *Recueil de poèmes de jadis et de maintenant (Kokin wakashuu)*; ou *zuihitsu*, « essais au fil du pinceau » par exemple les *Notes de chevet (Makura no sooshi* de Sei Shônagon), mais chacune des époques postérieures livrera de plus en plus de documents qui permettent d'avoir une idée assez précise des évolutions de la langue et de ses variétés. A partir du XVIème siècle viennent s'ajouter les premières grammaires et dictionnaires de missionnaires européens, qui, écrits en alphabet latin, fournissent de précieuses indications phonétiques et des descriptions de la langue vernaculaire appréhendée d'un point de vue étranger. Il faut savoir que les Japonais avaient déjà compilé, dès le IXème siècle, des dictionnaires qui nous sont parvenus et constituent eux aussi des sources précieuses.

La quantité, la diversité et la richesse de ces documents, ainsi que l'existence d'une solide tradition lettrée et philologue au Japon font que le japonais constitue, sans aucun doute, l'une des langues dont l'histoire et les évolutions sont les plus étudiées et les mieux connues.

La périodisation généralement retenue pour l'histoire du japonais est la suivante. Ces périodes correspondent *grosso modo* aux principales périodes de l'histoire politique et culturelle du pays:

- japonais archaïque: jusqu'à 794 (fin de l'époque Nara)
- japonais ancien: 794 – 1350 (époques Heian et Kamakura)
- japonais moyen: 1350 - 1603 (époques Muromachi et Azuchi - Momoyama)
- japonais pré-moderne: 1604-1868 (période d'Edo)
- japonais moderne : 1868- (ères Meiji, Taisho et début de l'ère Showa)
- japonais contemporain: à partir de 1945

1.3. Langue standard et dialectes

C'est à la langue de Tokyo, et plus spécifiquement celle parlée dans les quartiers dits « Yamanote », c'est-à-dire situés dans les parties hautes de la capitale, à l'ouest du palais impérial, qu'est reconnu le statut de langue standard ou langue commune. Avant la désignation d'Edo (actuelle Tokyo) comme capitale de l'empire japonais en 1868, c'est la langue de Kyoto, l'ancienne capitale impériale, qui jouissait du statut de langue de référence et de prestige. Il faut noter au passage que les grandes œuvres de la littérature japonaises telles le *Dit du Genji* (alentours de l'an 1000), les pièces de théâtre de No ou de Kabuki, les romans de Ihara Saikaku écrits au XVIIème siècle et une grande majorité des chefs d'œuvre reconnus de la littérature japonaise ont ainsi été rédigés dans une langue qui n'est pas vraiment l'ancêtre de la langue standard moderne, mais l'ancêtre du dialecte des actuelles Kyoto ou Osaka.

Les dialectes japonais sont nombreux et pour certains encore bien vivants, même si la langue standard gagne de plus en plus de terrain. La principale ligne d'isoglosse passe au milieu de l'île principale de Honshu qu'elle sépare en deux parties à peu près égales en superficie, lesquelles déterminent les deux aires dialectales majeures dites « de l'ouest » (dont font partie Kyoto et Osaka) et « de l'est » (où se situe Tokyo). Cette ligne passe à l'ouest de la ville de Nagoya pour rejoindre la côte de la mer du Japon à l'est de Toyama. Précisons que les parlers des îles Ryukyu, ou Ryukyuen, sont désormais reconnus comme formant une famille de langues à part entière, distincte du japonais au sens étroit mais néanmoins apparentée à ce dernier, avec lequel il forme la famille japonique, comme nous le verrons ci-après.

1.4. Parenté et origines³

Peu de langues ont vu les discussions sur leurs origines et leur affiliation susciter autant de débats passionnés que le japonais depuis un peu plus d'un siècle. La question est loin d'être réglée. L'introduction de Beckwith (2004) présente une excellente synthèse des différentes hypothèses émises, avec des arbres phylogénétiques qui permettent de se faire une idée de la diversité des points de vue.

1.4.1. *Le japonais et le ryukyuen*

Personne ne met en doute la parenté entre le japonais proprement dit et le ryukyuen, qui regroupe les dialectes parlés dans la préfecture d'Okinawa et les îles au sud de Kyushu. Ces deux grands ensembles de parlers forment, comme nous venons de le dire, la famille japonique. Bien que la culture des Ryukyu porte profondément la marque culturelle de l'influence chinoise, linguistiquement, les similitudes avec le japonais sont nombreuses et indiscutables. Selon les linguistes japonais, la séparation entre les deux branches se serait effectuée entre les II^{ème} et VI^{ème} siècles de notre ère. Cette récente scission explique les ressemblances importantes entre les deux groupes de parlers, même si l'intercompréhension est aujourd'hui impossible pour des locuteurs qui n'auraient pas été un tant soit peu exposés à l'autre langue. On retrouve ainsi un vocabulaire fondamental basé sur des racines communes, pour lequel on parvient à dégager des lois phonétiques, ainsi qu'une grande proximité des structures lexicales, morphologiques et syntaxiques, d'un degré comparable à celle que l'on observe entre les langues romanes.

Voyons maintenant ce qu'il en est de l'apparement de la famille japonique. Nous devons signaler que la plupart des travaux qui s'intéressent à la question parlent de « famille japonaise » ou de « japonais », sans qu'il soit toujours clair s'ils réfèrent par ces termes au japonais proprement dit ou au japonique.⁴ Le problème qui se pose est que le terme « japonais » est anciennement utilisé dans un sens large avec la valeur de japonique (à savoir japonais + ryukyu), tantôt dans un sens étroit (japonais = japonique moins ryukyu), et assez souvent, il faut le déplorer, sans que l'étiquette soit claire. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'adapter de la manière qui nous semble la plus adéquate les termes utilisés dans les travaux qui seront cités.

1.4.2. *Le japonais et l'aïnou*

L'autre candidat à un rapprochement possible, du fait de sa cohabitation sur le même territoire géographique, est l'aïnou, autrefois parlé sur l'île d'Hokkaido. S'il n'a pu avec certitude être rattaché génétiquement à aucune famille linguistique connue et constitue donc à ce titre une langue isolée, un examen des traits typologiques de l'aïnou montre que celui-ci partage avec le japonais et avec d'autres langues de la région un certain nombre de caractéristiques. Toute la question est de savoir si ces points communs s'expliquent par héritage à partir d'une même langue mère, ou s'ils

³ Cette section constitue une version résumée et mise à jour de notre article de 1998, « l'origine du japonais » paru dans la revue *Daruma* n° 3.

⁴ Si la reconnaissance du ryukyuen comme langue distincte du japonais est aujourd'hui admise par les linguistes, elle est assez récente. Le grand public et les médias japonais actuels, ainsi que les travaux scientifiques un peu anciens, parlent généralement de « dialectes Ryukyu », entérinant ainsi l'idée que les parlers Ryukyu seraient des dialectes du japonais au même titre que le japonais d'Osaka, de Tokyo ou de Kagoshima.

sont dus à des facteurs externes: emprunts directs ou indirects, contacts parallèles avec une ou plusieurs langues tierces, hasards de la typologie... Au jour d'aujourd'hui, le problème n'est pas tranché. Le linguiste japonais Hattori Shiroo, prudent, estime dans son ouvrage de 1959 que si parenté aïnou – japonais il y a, celle-ci remonterait à plus de 10.000 ans (elle serait donc plus ancienne que la parenté japonais - coréen telle qu'il la suppose). C'est également l'opinion de James Patrie (1982), mais selon un schéma différent. Pour ce linguiste, il faut poser un groupe proto-japonais-coréen-aïnou, dont le japonais se serait le premier détaché (c'est donc avec le coréen que l'aïnou aurait la parenté la plus étroite). En revanche, les profondes différences dans la grammaire du verbe, notamment la présence de marques de nombre et de personne, ainsi que l'absence de correspondances phonétiques avaient amené Basil Hall Chamberlain et après lui Kindaichi Kyoosuke à supposer qu'il n'existe aucun lien génétique entre l'aïnou et le japonais. Oono Susumu partage cette opinion, qu'il fonde principalement, dans son ouvrage de 1970, sur des arguments anthropologiques et non linguistiques, certes un peu datés aujourd'hui (absence de la tache mongole chez les Aïnous, différences dans les groupes sanguins et les types d'empreintes digitales par rapport aux autres peuples de la région, etc.). Des recherches plus récentes sur l'ADN (Tajima et al. 2004, Hammer et al. 2006) montrent que les Aïnous seraient génétiquement proches des Japonais et encore plus des Ryukyus, mais également des Nivkhs, peuple établi au nord de Sakhaline et à l'est de la Sibérie. Selon l'étude de Hammer et al. (2006) les Aïnous seraient, des trois ethnies peuplant les îles japonaises, celle qui aurait préservé le maximum d'héritage génétique de la population Jomon, population qui occupa le Japon de -10000 à -400 avant d'être assimilée à une population de fermiers riziculteurs venu du sud-est du continent asiatique via la Corée, le peuple Yayoi.

1.4.3. La piste altaïque et coréenne

L'hypothèse altaïque est probablement la mieux établie et la plus ancienne pour retracer les origines du japonais. Cette hypothèse est principalement basée sur la ressemblance indiscutable qui s'observe entre le japonique et le coréen. En effet, bien que classé comme famille isolée par Dryer et Haspelmath (2001), le coréen est habituellement rattaché à la famille altaïque, laquelle regroupe, en plus de la branche coréenne, les branches turque, mongole et manchoue-toungouze. La proximité géographique de la péninsule coréenne les ressemblances culturelles et génétiques entre les peuples coréen et japonais plaident également pour une origine commune des deux langues.

Les altaïcistes considèrent généralement que le coréen aurait été le premier à se séparer du tronc altaïque commun, car il présente certaines différences marquées avec le reste des autres langues (Poppe 1965), bien que les correspondances phonétiques avec les autres parlers altaïques, en particulier ceux de la branche manchoue-toungouze, rendent son affiliation à la famille altaïque indiscutable. Or, le japonais présente avec le coréen des ressemblances frappantes, notamment dans le domaine de la syntaxe, de la morphologie et du vocabulaire, que révèle une comparaison même superficielle et non-spécialisée, et que du reste aucun linguiste ne conteste. Ainsi, une traduction linéaire mot à mot des phrases mêmes les plus longues et les plus complexes est toujours possible, à la manière de ce qui peut exister entre le français et l'espagnol, ou bien l'anglais et le français. Oono avance une possible date de séparation japonais/coréen d'au moins 2300 ans. Elle serait de plus de 4000 ans pour Hattori Shiroo.

Les principaux points de différence entre les langues japonaise et coréenne se concentrent sur les traits suivants: structure des syllabes (CV en japonais, CVC(C) en coréen), absence d'une morphologie verbale des formes citatives en japonais, nombre plus élevé de suffixes et d'auxiliaires en coréen, quelques différences dans l'expression

des modalités et des rapports interlocutifs, emploi plus fréquent et varié du passif en japonais, absence de différence entre registres masculins et féminins en coréen, etc. Mais force est de constater que ces points de différence ne sauraient remettre en cause les ressemblances notées. On ne peut que souscrire à l'opinion de Samuel E. Martin selon laquelle le japonais (comprendre: le japonique) et le coréen sont plus étroitement liés l'un à l'autre qu'aucun des deux ne l'est à une quelconque autre langue. Le nombre et la qualité des ressemblances structurelles entre les deux langues font que l'on s'attendrait à retrouver une proportion tout aussi élevée de ressemblances dans le domaine lexical. Or, il en va tout autrement. De nombreux linguistes japonais, coréens, européens ou américains, comme Shinmura Izuru, Oono Susumu, Murayama Shichiroo, Koono Rokuroo, Hamada Atsushi, Hattori Shiuro, Samuel E. Martin, Roy A. Miller, Gustaf Ramstedt, Lee Ki-mun, Charles Haguenauer, pour ne citer que les principaux, ont cherché, à partir de rapprochements phonétiques et sémantiques entre des mots japonais et coréens (ces comparaisons excluent naturellement le sino-japonais et le sino-coréen), à proposer des lois de correspondances phonétiques régulières, mais aucun n'a pu présenter un nombre suffisamment élevé d'apparences convaincants et irréfutables. Comme le rappelle Lee Ki-mun (1972), deux cents mots japonais et coréens environ, ainsi qu'une quinzaine de suffixes fonctionnels se laissent rapprocher sans difficulté. C'est bien peu. De plus, nombre de ces termes relèvent du vocabulaire de l'agriculture, de l'artisanat, ou de la société, ce qui suggère que la riziculture, le travail des métaux et certaines institutions seraient venues au Japon via la Corée, ce que confirment l'histoire et l'archéologie. La plupart de ces ressemblances devraient donc finalement s'expliquer par l'emprunt et non par une communauté d'origine. Dans son ouvrage récent de 2010, dans lequel sont réexaminées les correspondances lexicales et grammaticales ayant été avancées comme preuve d'une relation entre le japonais et le coréen, Alexander Vovin estime hautement improbable l'existence d'une parenté génétique entre le japonique et le coréen. Pour lui, la relation entre les deux est aréale plutôt que génétique, et résulte d'une convergence (entamée il y a 1600 ans) entre les deux langues, plutôt que d'une divergence à partir d'un ancêtre commun. Les ressemblances entre les deux langues sont dues selon lui à l'emprunt ou au hasard. L'histoire du coréen pourrait cependant nous réserver encore quelques surprises. On sait en effet que la langue actuellement parlée dans la péninsule descend directement de la langue de Silla, royaume établi au sud est de la Corée, de -57 à 935. Mais il faut compter également avec les langues des autres royaumes ou tribus de la Corée antique que sont Paekche, Puyo, et Koguryo. De l'idiome de Koguryo, parlé au nord de la péninsule au début de notre ère, il reste peu de choses, mais les quelques mots qui sont parvenus jusqu'à nous présentent des ressemblances frappantes avec le japonais. D'abord remarquées par le linguiste japonais Shinmura Izuru, celles-ci furent ensuite réexaminées par le coréen Lee Ki-mun, et plus récemment par Beckwith (2004). En l'état actuel des recherches et des matériaux dont nous disposons, la nature de la ressemblance indubitable entre le japonais et le coréen modernes reste inexpliquée et constitue sans doute un cas d'école pour la linguistique historique et typologique.

1.4.4. La piste austronésienne

Le linguiste et orientaliste russe Evgenij D. Polivanov fut sans doute le premier à proposer, au début du XX^{ème} siècle, la possibilité d'un rapprochement entre le japonais et les langues austronésiennes, tout en ne remettant pas en cause l'existence d'un lien avec les langues altaïques. Selon la plupart des spécialistes, le proto-austronésien se serait développé à Taiwan aux alentours de -4000 avant notre ère.

En dehors de la proximité géographique, ce sont principalement les caractéristiques phonologiques, et, dans une moindre mesure, la morphologie agglutinante, l'existence de préfixes, et l'usage extensif de la reduplication observés dans la famille austronésienne qui ont retenu l'attention des comparatistes à la recherche des origines du japonais comme Izui Hisanosuke, Murayama Shichiroo ou Oono Susumu. Ceux-ci citent également à l'appui de leur hypothèse un petit nombre de ressemblances lexicales comme le malais *pusat* / japonais *heso* « nombril », l'indonésien *mata* / japonais *me* « œil », le polynésien *gutu* / japonais *kuti* « bouche », le polynésien *wata* / japonais *wata-ru* « traverser », mais aucune correspondance phonétique ne semble pouvoir se dégager.

1.4.5. La piste môn-khmère (austroasiatique)

La famille des langues môn-khmères, qui comprend notamment le vietnamien, le môn et le khmer, est parlée principalement au sud est du continent asiatique et par certains peuples de la péninsule malaise. Elle se rattache plus largement à la famille austroasiatique. Les langues môn-khmères sont majoritairement tonales comme le chinois ou le tibétain, mais, comme les langues austronésiennes, elles usent de préfixes, de suffixes et d'infices. L'ordre des mots est SOV. Sur le plan strictement typologique (phonologie, morphologie, syntaxe...) les ressemblances avec le japonais ne sont pas particulièrement troublantes. On signale simplement une correspondance portant sur le fait que comme le japonais, les langues môn-khmères comporteraient des systèmes de déictiques à quatre termes (proche, mi-proche, éloigné, interrogatif). Il n'existerait pas de correspondances lexicales du japonais avec les langues môn-khmères, sauf avec les parlers de deux peuples de la péninsule malaise, les Semang et les Sakai, décrits comme môn-khmers. Ces correspondances portent sur des mots désignant des parties du corps, c'est-à-dire du vocabulaire dont l'expérience montre qu'il est peu sujet à emprunt, et donc particulièrement intéressant pour le comparatiste.

1.4.6. La piste tibéto-birmane

La branche tibéto-birmane regroupe un vaste ensemble de langues parlées en Birmanie, en Thaïlande, au Vietnam, en Chine, au Tibet, en Inde, etc. Elle constituerait, avec la branche chinoise, la famille sino-tibétaine. Nous nous limiterons ici à un examen d'exemples provenant des langues tibéto-birmanes, dont le tibétain peut être considéré comme l'un des représentants majeurs. Ces langues tonales, à tendance monosyllabique, admettent des groupes consonantiques et connaîtraient l'harmonie vocalique. Les phrases sont de structure SOV, le sujet et l'objet étant fréquemment omis. Le verbe présente une flexion, alors que les autres parties du discours sont invariables. Des particules, postposées pour la plupart, indiquent les fonctions. Enfin, le système honorifique y est très développé.

Si les caractéristiques phonologiques du tibéto-birman sont très différentes de celles du japonais, les autres traits typologiques qui viennent d'être cités rappellent évidemment le japonais. L'hypothèse d'un rapport génétique avec le japonais a d'ailleurs été avancée par C. K. Parker dès 1939, puis fut reprise par quelques linguistes comme Yasuda Tokutaroo et Nishida Tatsuo. Ce dernier propose un nombre assez élevé de correspondances entre des mots japonais et des reconstructions en tibéto-birman dans son imposant article de 1978, dont voici quelques exemples:

- 1) tibéto-birman / japonais
- **gral* / *kura* « place, rang »
- **sgro* / *hukuro* (< **pukuro*) « sac »
- **pan* / *hana* (< **pana*) « fleur »
- **kru*, **dru* / *tsuru* « grue »

dri* / *chiri* (tiri*) « poussière »)

**ag* / *ago* « menton »

etc.

Selon Nishida, le japonais aurait brisé les groupes consonantiques originels du proto-tibéto-birman par l'insertion de voyelles identiques à celle de la base. Ceci permet de comprendre comment une langue polysyllabique à structure CV comme le japonais peut être rattachée à un type aussi éloigné, car monosyllabique et acceptant des groupes de consonnes complexes à l'initiale, comme le tibéto-birman. Nishida propose en outre des correspondances phonétiques entre le tibéto-birman et le japonais, du type tibétain **ch* / japonais *t*, ou encore tibétain **ny* / japonais *n*.

Parker avait noté pour sa part ce qu'il considérait comme une "correspondance régulière" entre *-ng* en tibétain littéraire et zéro en japonais (exemples cités par Oono 1970):

2) tibétain littéraire / japonais

nang / *na* 'pronom 2e pers.'

kang / *ka* « moustique »

asang / *asa* « matin »

etc.

Les similitudes d'ordre grammatical présentées par Nishida concernent notamment les paires de verbes transitif/intransitif, la morphologie du factitif, ou le suffixe verbal tibétain *pa* / japonais *hu* < **pu* (qui aurait abouti au *-u* si caractéristique de la forme conclusive en japonais); Elles semblent moins convaincantes. En revanche, si l'on devait trouver davantage d'exemples de correspondances lexicales telles que celles présentées ci-dessus, et que les reconstructions tibéto-birmanes sur lesquelles elles sont fondées fassent l'unanimité parmi les spécialistes de ces langues, nul doute que l'hypothèse de Parker et de Nishida serait à prendre avec beaucoup de sérieux, d'autant que des recherches génétiques récentes (Hammer et al. 2006) montrent qu'il existe indubitablement un lien génétique entre les populations tibétaines et japonaises.

1.4.7. La piste dravidiennne

Dans deux ouvrages, *Nihongo to tamirugo* (1981, « Le japonais et le tamoul ») et *Nihongo izen* (1987, « Avant le japonais »), Oono Susumu, linguiste et philologue japonais de grand renom, s'est fait le promoteur d'une hypothèse originale: la parenté entre le japonais et le tamoul, langue dravidiennne.

Selon Oono, des affinités grammaticales ou phonologiques s'assortissent de correspondances lexicales entre le japonais ancien (époque Nara), et le tamoul classique (-200 avant J.C), dont il présente une liste assez impressionnante tant par le nombre (plus de 200 paires de mots), que par les similitudes. Il propose ainsi de rapprocher:

3) tamoul / japonais

kucci / *kushi* « broche » (noter que le mot japonais *kushi* figurait déjà comme candidat à une comparaison lexicale avec le coréen...)

kavar / *kawa* < **kapa* « rivière »

pal / *ha* < **pa* « dent »

pâmpu / *habu* < **panbu* « serpent »

etc.

Oono propose également des lois phonétiques de correspondance entre le tamoul et le japonais à partir de telles séries. Il affirme avoir également découvert des

correspondances phonétiques entre des éléments grammaticaux tamouls et japonais. Incontestablement, une telle découverte serait de nature à convaincre le plus réticent des linguistes, pour peu que les exemples choisis ne puissent être remis en cause. Pour Oono Susumu, le japonais et le tamoul seraient, l'un à l'extrême est de l'Asie, l'autre à la pointe sud du sous-continent indien, les deux survivants d'une même vague linguistique échouée aux confins de l'Asie, dont le centre originel se serait situé quelque part en un point intermédiaire, peut-être à Unnan, Chine, ou en Asie de l'ouest (ce qui par ricochet expliquerait aussi le nombre de ressemblances typologiques relevées entre les familles tamoule et altaïque ou ouralo-altaïque). Mais à notre connaissance, aucun argument archéologique, anthropologique, génétique ou historique ne vient pour l'instant confirmer ou infirmer cette hypothèse.

La question de la parenté linguistique du japonique reste donc sans véritable réponse, et le sujet, il faut le reconnaître, semble aujourd'hui un peu délaissé par les linguistes. L'opinion qui semble la plus répandue à l'heure actuelle est celle d'une élaboration par hybridation, voire créolisation, mais les controverses sur les langues sources qui auraient joué un rôle dans la formation du japonique, et sur la manière ou la chronologie selon lesquelles se serait effectué le mélange, restent vives.

Pour avancer sur ce dossier, il faut compter avec les sciences autres que la linguistique comme la paléontologie ou la génétique, et surtout, il importe absolument de procéder à des reconstructions internes pour chacune des familles de langues candidates. Dans le cas du japonais par exemple, on regrette de ne pas disposer d'un dictionnaire des racines japoniques établi à partir des dialectes actuels et des états anciens de la langue qui nous sont connus depuis le VIII^{ème} siècle. Il serait précieux pour le comparatiste de pouvoir procéder à des comparaisons à partir d'étymons plutôt qu'uniquement à partir de formes attestées dans tel ou tel dialecte d'une époque donnée.

1.5. Le système d'écriture

Le système d'écriture du japonais est sans doute aucun le plus complexe au monde. Il repose sur l'emploi combiné de quatre types de caractères: les caractères chinois (*kanji*), les *hiragana* et les *katakana* qui sont deux syllabaires de 46 signes chacun, et l'alphabet romain (*rooma-ji*), auxquels il faut aussi ajouter les chiffres dits arabes. C'est son caractère hybride qui confère à l'écriture japonaise sa complexité et sa redoutable difficulté, car *kanji*, *kana* et *rooma-ji* reposent chacun sur une logique et des principes différents: principe logographique pour les *kanji* et les chiffres arabes, principe phonographique à partir de l'unité more pour les *kana*, principe phonographique encore mais à partir de l'unité phonème pour le *rooma-ji*.

Lire et écrire un texte japonais nécessite donc la mobilisation d'opérations cognitives différentes, et pose un ensemble de défis et de difficultés que les spécialistes ne sont pas encore parvenus à démêler (voir à ce sujet Galan 2001).

1.5.1. Les kanji

Les *kanji* notent les mots à contenu lexical, d'origine chinoise ou japonaise. Introduits au Japon de manière systématique à partir du VI^{ème} siècle, les *kanji* sont au nombre de plusieurs milliers. Le ministère des sciences et de l'éducation japonais impose une liste obligatoire de 2136 *kanji* et de leurs 4388 lectures dans l'enseignement (liste nouvellement arrêtée en 2010). La lecture d'un texte de presse en demande environ 3000, et les dictionnaires en contiennent de 9000 à 50000.

Les *kanji* imposés dans l'enseignement obligatoire comportent de un à vingt-trois traits (一 « un » et 鑑 « examiner; modèle »). La maîtrise de l'écriture manuelle

(originellement au pinceau, ensuite à la plume puis au stylo.... même si la calligraphie au pinceau reste une discipline encore très enseignée au Japon) demande de longues années d'apprentissage et d'entraînement.

Outre leur nombre élevé et leur complexité graphique, la principale difficulté liée à la maîtrise des *kanji* en japonais est que chacun d'entre eux possède généralement au moins deux ou trois lectures différentes.⁵ En japonais, un *kanji* possède typiquement une lecture japonaise (dite *kun'yomi*) et deux lectures sino-japonaises (dites *on'yomi*), mais certains caractères en possèdent beaucoup plus! On trouvera ici quelques exemples représentatifs:

4) Quelques caractères sino-japonais et leurs lectures

<i>kanji</i>	glose	Lecture(s) japonaise(s)	lecture(s) sino-japonaise(s)
男	homme	<i>otoko</i> <i>o</i>	<i>nan</i> <i>dan</i>
生	vie, naissance, pousser, pur, cru	<i>iki(ru)</i> <i>nama</i> <i>ki</i> <i>u(mu), umare(ru)</i> <i>ha(eru), ha(yasu)</i>	<i>sei</i> <i>shoo</i>
蚊	moustique	<i>ka</i>	-
過	passer, dépasser, excéder, se tromper	<i>ayama(ru), ayama(chi)</i> <i>su(giru), su(gosu)</i>	<i>ka</i>
炉	âtre, foyer	-	<i>ro</i>

(Les lettres entre parenthèses représentent les portions du mot qui ne sont pas comprises dans le *kanji* et sont écrites en *hiragana*.)

Sur le plan statistique, moins de 200 *kanji* représentent 50% des *kanji* utilisés quotidiennement, 1000 en représentent 90%, et 2000 *kanji* permettent la lecture de 99% des écrits et textes courants.

1.5.2. Les kana

Les *kana* (*hiragana* et *katakana*) sont fondés comme nous l'avons dit sur un principe phonographique mais l'unité minimale représentée par cette écriture est la more, c'est-à-dire une combinaison de consonne + voyelle, une voyelle seule ou /N/ (la nasale more), /Q/ la première partie d'une consonne géminée ou /R/ la seconde partie d'une voyelle longue (voir plus loin).

En japonais moderne, les *hiragana* notent les éléments grammaticaux: particules, désinences verbales, mots à contenu lexical « faible ». On les utilise aussi dans les livres pour enfants, ou pour noter des mots lexicaux qu'on ne veut, ou ne peut, écrire en *kanji*. Les *katakana* sont réservés à la transcription des mots étrangers, des onomatopées et idéophones, et servent aussi parfois à souligner un terme dans la phrase à la manière de nos italiques.

⁵ Ce point constitue une différence importante entre le chinois et le japonais, puisqu'en chinois, le nombre de caractères est certes plus important mais chacun ne possède qu'une seule lecture, sauf à de rares exceptions.

Chacun des deux syllabaires, *hiragana* et *katakana*, contient 46 signes basiques, plus quelques diacritiques qui permettent de dériver les mores commençant par une consonne voisée, les mores palatalisées (obtenues en combinant les lettres notant les mores en *Ci* suivies des *kana ya, yu* et *yo* en petite taille), et la série en /p/. On obtient ainsi jusqu'à plus de 100 lettres simples ou composées différentes (tableaux 6 et 7). Comme nous l'avons vu plus haut, les *kana* sont à l'origine des stylisations de caractères chinois dont seule la valeur phonétique a été retenue. Aujourd'hui, le lien avec les *kanji* est totalement rompu. Mise à part la différence dans les signes eux-mêmes, les principes qui en sous-tendent l'utilisation sont les mêmes pour les deux syllabaires, la seule différence étant que les *katakana* disposent d'un symbole unique pour noter la longueur vocalique.

5) *hiragana*

あ a	い i	う u	え e	お o			
か ka	き ki	く ku	け ke	こ ko	きゃ kya	きゅ kyu	きょ kyo
が ga	ぎ gi	ぐ gu	げ ge	ご go	ぎゃ gya	ぎゅ gyu	ぎょ gyo
さ sa	し shi	す su	せ se	そ so	しゃ sha	しゅ shu	しょ sho
ざ za	じ ji	ず zu	ぜ ze	ぞ zo	じゃ ja	じゅ ju	じょ jo
た ta	ち chi	つ tsu	て te	と to	ちゃ cha	ちゅ chu	ちょ cho
だ da	ぢ ji	づ zu	で de	ど do	ぢゃ ja	ぢゅ ju	ぢょ jo
な na	に ni	ぬ nu	ね ne	の no	にゃ nya	にゅ nyu	にょ nyo
は ha	ひ hi	ふ hu	へ he	ほ ho	ひゃ hya	ひゅ hyu	ひょ hyo
ぱ pa	ぴ pi	ぷ pu	ぺ pe	ぽ po	ぴゃ pya	ぴゅ pyu	ぴょ pyo
ば ba	び bi	ぶ bu	べ be	ぼ bo	びゃ bya	びゅ byu	びょ byo
ま ma	み mi	む mu	め me	も mo	みゃ mya	みゅ myu	みょ myo
や ya		ゆ yu		よ yo			
ら ra	り ri	る ru	れ re	ろ ro	りゃ rya	りゅ ryu	りょ ryo
わ wa				を (w) o			
ん n							

6) *katakana*

ア a	イ i	ウ u	エ e	オ o			
カ ka	キ ki	ク ku	ケ ke	コ ko	キャ kya	キュ kyu	キョ kyo
ガ ga	ギ gi	グ gu	ゲ ge	ゴ go	ギャ gya	ギュ gyu	ギョ gyo
サ sa	シ shi	ス su	セ se	ソ so	シャ sha	シュ shu	ショ sho
ザ za	ジ ji	ズ zu	ゼ ze	ゾ zo	ジャ ja	ジュ ju	ジョ jo
タ ta	チ chi	ツ tsu	テ te	ト to	チャ cha	チュ chu	チョ cho
ダ da	ヂ ji	ヅ zu	デ de	ド do	チャ ja	チュ ju	チョ jo
ナ na	ニ ni	ヌ nu	ネ ne	ノ no	ニャ nya	ニユ nyu	ニョ nyo
ハ ha	ヒ hi	フ hu	ヘ he	ホ ho	ヒャ hya	ヒユ hyu	ヒョ hyo
パ pa	ピ pi	プ pu	ペ pe	ポ po	ピャ pya	ピユ pyu	ピョ pyo
バ ba	ビ bi	ブ bu	ベ be	ボ bo	ビャ bya	ビユ byu	ビョ byo
マ ma	ミ mi	ム mu	メ me	モ mo	ミャ mya	ミユ myu	ミョ myo
ヤ ya		ユ yu		ヨ yo			
ラ ra	リ ri	ル ru	レ re	ロ ro	リャ rya	リュ ryu	リョ ryo
ワ wa				ヲ (wo)			
ン n							

1.5.3. *Les rooma-ji*

L'alphabet romain est d'emploi moins systématique, et évidemment, bien plus récent dans l'écriture du japonais. On peut parler de système d'appoint, dont il est toujours possible de se passer pour rédiger un texte en japonais, mais dans les faits, on constate que rares sont les textes japonais actuels qui ne contiennent aucun caractère romain, même si leur présence est généralement réduite à quelques lettres ou à quelques mots.

Un texte japonais s'écrit donc en combinant *kanji*, *hiragana* et *katakana*, et accessoirement (mais fréquemment) des caractères romains et des chiffres arabes, comme l'illustre la phrase suivante.

7)

ベートーベンは、40歳ぐらいには耳がほとんど聞こえなかったと言う。

Beetooben-wa, 40 SAI gurainiha MIMI-ga hotondo KIKOenakatta to Iu.

'Beethoven'-Thème, 40 'ANS' 'à peu près' 'OREILLES'-Sujet 'presque' 'ne pas ENTENDre' 'on Dit'

« On dit qu'à l'âge d'environ quarante ans, Beethoven était presque sourd »

(Dans la transcription et dans la glose, nous indiquons en majuscules les parties écrites en *kanji*, en italiques les parties en *katakana*, et en romaine les parties en *hiragana*.)

Le japonais s'écrit de gauche à droite de manière verticale, ou de droite à gauche de manière horizontale. Une autre caractéristique notable de cette écriture est qu'il n'existe

aucune marque de séparation des mots ou des syntagmes. Chaque caractère (*kanji*, *kana*, *rooma-ji*) est séparé des autres par un blanc de nature identique, qu'il y ait une frontière de mot ou pas. C'est l'alternance entre *kanji*, *hiragana*, *katakana* et *rooma-ji* qui remplit une fonction démarcative, et aide à la segmentation du texte.

La question de savoir si l'on devait supprimer totalement les *kanji* au Japon a fait l'objet de long débats, récurrents depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Il semble toutefois que l'emploi généralisé du traitement de texte, qui a considérablement simplifié la rédaction en japonais, ait rendu ce débat caduc. Saisi depuis un clavier (généralement un clavier *qwerty* au Japon), le texte est dans un premier temps transformé, au choix de l'utilisateur, en *hiragana* ou *katakana*, forme sous laquelle il apparaît à l'écran (on peut aussi saisir directement les *kana* depuis les touches du clavier sans passer par une conversion depuis l'alphabet, mais cette méthode semble moins prisée). L'utilisateur sélectionne au fur et à mesure de la saisie les suites de *kana* qu'il souhaite voir convertir en *kanji*, en appuyant sur la touche « espace ». La machine lui propose alors une sélection de caractères candidats dans une fenêtre secondaire. Il n'a plus qu'à cliquer sur celui qu'il veut voir figurer dans son texte. Cette méthode implique bien sûr une bonne connaissance des caractères, mais la lourde charge cognitive que représente la maîtrise de leur écriture à la main est sans commune mesure avec ce qui est exigé lors de la simple sélection visuelle d'un caractère sur l'écran parmi une liste.

2. PHONOLOGIE

2.1. Les voyelles

Le japonais standard possède un système vocalique assez classique constitué de cinq voyelles: /i, u, e, o, a/, à ceci près que la voyelle postérieure haute /u/ est phonétiquement non-arrondie ([ɯ] en alphabet phonétique international).

8) Système vocalique du japonais moderne

i	u	([ɯ])
e	o	
	a	

Pour chacune de ces voyelles, la durée est pertinente; on opposera ainsi:

9)

[i] et [i:] *ojisan* vs. *ojiisan* « oncle » vs. « grand-père »

[ɯ] et [ɯ:] *kuki* vs. *kuuki* « tige » vs. « air »

[o] et [o:] *mo* vs. *moo* « aussi » vs. « déjà »

[e] et [e:] *shikke* vs. *shikkee* « humidité » vs. « impolitesse »

[a] et [a:] *obasan* vs. *obaasan* « tante » vs. « grand-mère »

En linguistique japonaise, la longueur vocalique est traditionnellement considérée comme relevant de la présence d'un phonème unique, quel que soit le timbre de la voyelle auquel il s'applique. Comme nous le verrons plus loin, cet élément constitue l'un des trois « phonèmes mores » de la langue, caractérisés par un certain nombre de propriétés liées à leur statut morique.

S'agissant des voyelles, deux phénomènes remarquables, et d'une importance capitale dans la phonologie du japonais sont à signaler. Tout d'abord, les voyelles hautes /i/ et /u/ subissent fréquemment un dévoisement, ou dévocalisation, qui les rend pratiquement inaudibles et peut, de surcroît, entraîner des déplacements accentuels. Le dévoisement se produit lorsque /i/ et /u/ sont situés entre deux consonnes sourdes, ou bien en finale de mot après une consonne sourde. On entendra ainsi fréquemment [ç̥ita] ou même [ç̥ta] à la place de [çita], pour *shita* « avoir fait », ou [kuç̥çi] pour [kuçi] *kushi* « peigne ». Les autres voyelles sont occasionnellement concernées par ce phénomène mais dans une moindre mesure, et sous des conditions plus restreintes.

Par ailleurs, l'épenthèse de voyelle joue un rôle important dans l'adaptation des emprunts, qu'il s'agisse d'emprunts récents depuis les langues occidentales ou d'emprunts plus anciens au chinois. Les voyelles /u/ et /i/ ont été les plus souvent insérées dans les anciens emprunts au chinois, comme dans *niku* « viande » (du chinois *niok), *hachi* « huit » (*pwat), *riki* / *ryoku* « force » (*ljək), etc. tandis que /u/ et /o/ sont plus courants dans les emprunts récents à l'anglais ou aux autres langues. On aura par exemple *egoisuto* (de l'anglais *egoist*), *saakuru* (anglais *circle*)

2.2. Les consonnes

Dans sa variété la plus conservatrice, le japonais possède un système consonantique assez classique, organisé autour de cinq points d'articulation (labial – apico-alvéolaire – dorso-palatal – dorso-vélaire et glottal), qui oppose des obstruantes (fricatives et occlusives orales) à des sonantes (occlusives nasales, semi-consonnes, liquide), avec une opposition de sonorité pertinente pour les obstruantes.

10) Phonèmes consonantiques du japonais

	Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Glottale
occlusives	p b	t d		k g	
fricatives		s z			h
nasales	m	n		(ŋ)	
semi-consonnes			y ([j])	w ([w])	
liquide		r ([r])			

Certains de ces phonèmes présentent plusieurs allophones variant principalement en fonction de la voyelle qui suit. Ainsi, /t/ se réalise [t̥ç] avant /i/ et [t̥s] avant /u/, /d/ se réalise [d̥z̥] avant /i/ et [d̥z̥] ou [z̥] avant /u/, /s/ et /z/ se réalisent [ç] et [z̥] avant /i/, et /h/ se réalise [ɸ] avant /u/, [ç] avant /i/ et [h] avant /a/, /e/ et /o/.

Le statut de la nasale vélaire en tant que phonème pose problème (voir à ce sujet la discussion dans Labrune 2012a:78-87). A l'heure actuelle, on peut se contenter de la considérer comme un allophone de /g/ dans la position intervocalique, présent uniquement chez certains locuteurs.

Le phonème /r/, qui est la seule liquide du système, est connu pour la variété de ses réalisations. La plus prototypique est la battue apico-alvéolaire [r] mais on rencontre occasionnellement la vibrante [r̥], la latérale [l] voire l'occlusive [d].

Les chuintantes [ç] et [z̥] ([ʃ] et [ʒ] selon certaines transcriptions) et les affriquées [t̥ç] et [d̥z̥] sont considérées par la plupart des linguistes comme résultant de la combinaison

phonologique de, respectivement, /s/ + /y/, /z/ + /y/, /t/ + /y/ et /d/ + /y/, à savoir, ces consonnes seraient les versions palatalisées de /s/, /z/, /t/ et /d/, et ne constitueraient donc pas des phonèmes à part entière.

Dans les emprunts récents on assiste à des phénomènes de phonologisation de certaines variantes des phonèmes présentés ci-dessus. Certains des phonèmes déjà existants en Yamato et en sino-japonais voient leurs possibilités combinatoires s'élargir dans les emprunts récents: on trouve ainsi [t] et [d] avant /u/, /i/ et /y/, [y] avant /e/, [w] avant /i/, /e/ et /o/, et même des combinaisons nouvelles comme [kwa], [kwi], [kwe], [kwo], et [gwa], [gwi], [gwe], [gw]. On trouvera ainsi *fairu* [ɸaɪru] « dossier (informatique) », de l'anglais *file* (qui contraste avec *hairu* [hairu] « entrer » en japonais natif), *shefu* [ɕeɸu] « chef cuisinier » (*chef*), *tsaaru* [tsa:ru] « tsar », *kworitii* [kworitii:] « qualité » (*quality*), etc.

2.3. Les phonèmes mores

La phonologie du japonais reconnaît à trois unités spéciales le statut de « phonème more ». Il s'agit de /N/, la nasale more, /Q/, la première partie d'une gémée et /R/ la seconde partie d'une voyelle longue. Comme leur nom l'indique, ces éléments ont la propriété de valoir une unité prosodique d'une more au même titre que toute autre combinaison CV ou V. Ils ont pour autres caractéristiques de ne pouvoir apparaître en début de mot et d'être sous-spécifié au niveau de leur contenu phonétique puisqu'ils acquièrent presque toutes leurs spécifications depuis les segments environnants (la consonne suivante dans le cas de /N/ et /Q/, la voyelle précédente dans le cas de /R/). /N/ se réalise [m] avant les labiales, [n] avant les alvéolaires, [ŋ] avant les vélares et [ɴ] (nasale uvulaire). Avant les voyelles et les semi-voyelles, il se prononce comme une version nasalisée de celles-ci.

/Q/ subit une assimilation totale à partir de la consonne qui le suit. Il n'apparaît qu'avant les obstruantes sourdes dans le lexique Yamato et sino-japonais et jamais en fin de mot. /R/ correspond à l'allongement de la voyelle qu'il précède, dont il hérite toutes ses caractéristiques.

Nous en présentons ci-après quelques exemples :

11)	/N/		
<i>binboo</i>	/biNboR/	[bimbo:]	« pauvre »
<i>tonda</i>	/toNda/	[tonda]	« a volé »
<i>kankei</i>	/kaNkei/	[kaŋke:]	« relation »
<i>kanwa</i>	/kaNwa/	[kaãuɰa]	« sino-japonais »
<i>hon</i>	/hoN/	[hõN]	« livre »
12)	/Q/		
<i>kippu</i>	/kiQpu/	[kippu]	« ticket »
<i>motto</i>	/moQto/	[motto]	« davantage »
<i>sekken</i>	/seQkeN/	[sekken]	« savon »
13)	/R/		
<i>okaasan</i>	/okaRsaN/	[oka:saN]	« mère »
<i>kuuki</i>	/kuRki/	[ku:ki]	« air »
<i>kookoo</i>	/koRkoR/	[ko:ko:]	« lycée »

2.4. Unités rythmiques et prosodiques

2.4.1. La more

C'est la more qui constitue l'unité prosodique fondamentale de la langue japonaise standard. Les mores japonaises sont de structure V, CV, CyV (avec une consonne palatalisée), /N/, /Q/ ou /R/. Chaque more articulée occupe une durée perçue comme semblable. Les mots suivants sont tous de même longueur prosodique (les frontières moriques sont indiquées par des points):

14)

amerika a.me.ri.ka

« Amérique »

nippon ni.p.po.n

« Japon »

huransu hu.ra.n.su

« France »

La more est l'unité métrique basique de la poésie japonaise. Le haïku, par exemple, est formé de trois vers de 5 – 7 – 5 mores. C'est aussi une unité graphique, puisque chaque lettre en *hiragana* ou *katakana* représente une more. Le rôle central de la more dans la phonologie de la langue se manifeste également dans les langages secrets, les formations hypocoristiques, les lapsus, l'accentuation, etc. Plusieurs études psycholinguistiques ont établi que c'était la more et non la syllabe qui constituait l'unité première de perception et de traitement cognitif en japonais (Otake et al. 1993, Verdonschot 2011). Bien qu'il ait récemment été proposé que la syllabe joue, elle aussi, un rôle dans la phonologie du japonais, il semble que tous les phénomènes qui peuvent être analysés comme mettant en jeu la syllabe puissent toujours recevoir une analyse alternative basée sur la more et le pied, alors que les phénomènes mettant en jeu la more ne peuvent pas se voir analysés uniquement dans un cadre syllabique. Une analyse basée sur la more et le pied permet de se passer de l'unité syllabe en japonais, unité dont la réalité est controversée dans cette langue. Le japonais constituerait donc un exemple de langue sans syllabe (Labrune 2012b).

2.4.2. Le pied

Le pied canonique japonais est constitué de deux mores, dont la première est de structure V ou CV (CyV), et la seconde de structure V, CV (CyV), /N/, /Q/ ou /R/. Les abréviations d'emprunts étrangers, dont le mode de formation régulier est basé sur la combinaison de deux pieds bimoriques obtenus à partir de la troncation de chacun des deux constituants d'une forme de base composée, nous permettent d'illustrer le rôle du pied et sa structure (Labrune 2007). Chaque forme dérivée contient deux pieds bimoriques.

15)

dejitaru kamera → *deji-kame* (digital camera) « appareil photo numérique »

rimooto kontorooru → *rimo-kon* (remote control) « télécommande »

enjin sutoppu → *en-suto* (engine stop) « calage de moteur »

patorooru kaa → *pato-kaa* (patrol car) « voiture de police »

Le pied fonctionne comme un gabarit prosodique dont la pertinence transparait dans plusieurs autres phénomènes phonologiques ou morpho-phonologiques en dehors de l'exemple qui vient d'être cité, parmi lesquels on citera les dérivations hypocoristiques, les troncations de la langue féminine, les règles d'accentuation, etc. (Poser 1990, Labrune 2006, 2012a, b).

2.5. L'accent

Le japonais de Tokyo est connu pour son accent de hauteur, un type prosodique dont il constitue certainement le représentant le plus illustre et le mieux étudié.

Les mots japonais appartiennent à la classe accentuée ou inaccentuée. Les mots accentués possèdent une more qui constitue le noyau accentuel du mot, après laquelle se produit une chute tonale. C'est donc le passage d'une tonalité haute à une tonalité basse qui marque la position de l'accent au niveau du mot. Les mots inaccentués ne possèdent pas de passage de haut à bas. Nous les marquerons ci-dessous du signe °.

Deux principes régissent ensuite le patron prosodique global du mot en surface:

- a) il n'y a qu'un seul passage de haut à bas dans un mot accentué (ceci signifie qu'une fois descendu, le timbre ne remonte pas).
- b) les deux mores initiales du mot doivent être de tonalité différente, soit haut - bas, soit bas - haut. Un mot ne peut pas commencer par une séquence haut - haut ou bas - bas).

Le type accentuel du mot, à savoir accentué ou inaccentué, et, le cas échéant, la more accentuée étant connue, le patron prosodique de surface est attribué de façon mécanique par l'application de ces deux principes.

Pour la catégorie des noms, ce système peut être illustré au moyen des exemples suivants (nous choisissons volontairement des mots relativement longs – quatre mores – pour mieux mettre en évidence le jeu des deux principes; H = more haute, B = more basse; le noyau accentuel est indiqué en gras, les mots inaccentués sont suivis de °):

16) Mots accentués

<i>kamakiri</i> « mante religieuse »	HBBB
<i>kudamono</i> « fruit »	BHBB
<i>kagaribi</i> « feu de joie »	BHHB
<i>kamisori</i> « rasoir »	BHHH

17) Mots inaccentués

kamaboko° « kamaboko (sorte de pâte de poisson) » **BHHH**

La différence entre un mot à accent final, tel que *kamisori* « rasoir » et un mot non accentué, comme *kamaboko*° « pâte de poisson » n'est phonétiquement perceptible qu'à la condition que ces mots soient suivis d'une particule enclitique ou autre. C'est sur celle-ci en effet que se produira le passage vers le timbre bas, qui, dans les mots accentués, signale la position du noyau accentuel. Dans un mot inaccentué, la particule est articulée sur une hauteur identique à celle de la more précédente, ainsi:

18)

<i>kamisori-ga</i>	« rasoir » - Sujet	BHHH-B
<i>kamaboko-ga</i> °	« kamaboko » - Sujet	BHHH-B

Il existe un certain nombre de paires minimales basées sur une différence accentuelle, par exemple *hashi* « baguettes », *hashi* « pont » et *hashi*° « bout », *kaki*° « kaki » et *kaki* « huître », *kiru*° « porter un vêtement » et *kiru* « couper », etc. Cependant, celles-ci ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourrait le penser. On considère donc que le rôle premier de l'accent en japonais réside plutôt dans sa fonction démarcative et culminative, qui lui permet de structurer et de segmenter le continuum sonore, plutôt que dans sa fonction contrastive.

Les verbes et les adjectifs présentent un système moins complexe. Ils se partagent en deux classes, accentuée et inaccentuée, tout comme les noms, mais verbes et adjectifs

appartenant à la classe accentuée possèdent invariablement l'accent sur leur more pénultième à leur forme dite conclusive. Pour ces deux classes de mots, la difficulté provient du fait que les différents suffixes flexionnels ou dérivationnels qui leur sont adjoints sont susceptibles de modifier le type et la position accentuels de manière assez complexe, et selon des principes qui diffèrent selon que la base est accentuée ou non, comme l'illustrent les exemples suivants:

19) Verbes accentués

Forme conclusive	Forme négative (-nai)	Forme accomplie (-ta/-da)	Forme Hypothétique (-eba)	Forme volitive (-oo)	Forme polie (-masu)
<i>Sumu</i> « habiter »	<i>sumanai</i>	<i>sunda</i>	<i>sumeba</i>	<i>sumoo</i>	<i>sumimasu</i>
<i>ugokasu</i> « déplacer »	<i>ugokasanai</i>	<i>ugokashita</i>	<i>ugokaseba</i>	<i>ugokasoo</i>	<i>ugokashimasu</i>

20) Verbes inaccentués

Forme conclusive	Forme négative (-nai)	Forme accomplie (-ta/-da)	Forme Hypothétique (-eba)	Forme volitive (-oo)	Forme polie (-masu)
<i>kiku</i> [°] « entendre »	<i>kikanai</i> [°]	<i>kiita</i> [°]	<i>kikeba</i>	<i>kikoo</i>	<i>kikimasu</i>
<i>hataraku</i> [°] « travailler »	<i>hatarakanai</i> [°]	<i>hataraita</i> [°]	<i>hatarakeba</i>	<i>hatarakoo</i>	<i>hatarakimasu</i>

21) Adjectifs accentués

Forme conclusive	Forme négative (-nai)	Forme accomplie (-ta/-da)	Forme Hypothétique (-eba)	Forme adverbiale (-ku)	Forme polie (desu)
<i>Shiroi</i> « être blanc »	<i>shiroku nai</i>	<i>shirokatta</i>	<i>shirokereba</i>	<i>shiroku</i>	<i>shiroi desu</i>
<i>Mijikai</i> « être court »	<i>mijikaku nai</i>	<i>mijikakatta</i>	<i>mijikakereba</i>	<i>mijikaku</i>	<i>mijikai desu</i>

22) Adjectifs inaccentués

Forme conclusive	Forme négative (-nai)	Forme accomplie (-ta/-da)	Forme Hypothétique (-eba)	Forme adverbiale (-ku)	Forme polie (desu)
<i>tsurai</i> [°] « être pénible »	<i>tsuraku nai</i>	<i>tsurakatta</i>	<i>tsurakereba</i>	<i>tsuraku</i> [°]	<i>tsurai desu</i>

<i>akarui</i> ^o « être clair »	<i>akaruku nai</i>	<i>akarukatta</i>	<i>akarukereba</i>	<i>akaruku</i> ^o	<i>akarui desu</i>
--	--------------------	-------------------	--------------------	-----------------------------	--------------------

3. LEXIQUE, PARTIES DU DISCOURS, MORPHOLOGIE

3.1. Les strates lexicales

Le lexique japonais est structuré en trois strates lexicales majeures: la strate autochtone (dite Yamato), la strate sino-japonaise (*kango*), et la strate occidentale (*gairaigo*)⁶. Cette classification est largement étymologique. Les mots Yamato appartiennent à toutes les catégories grammaticales. Les *kango* et les *gairaigo* sont fondamentalement de nature nominale: afin de convertir un *kango* ou un *gairaigo* en verbe ou en adjectif, par exemple, on aura recours à une dérivation, impliquant d'ailleurs des morphèmes Yamato *suru* « faire » pour obtenir un verbe, *-na* pour obtenir un adjectif: *benkyoo* « étude » → *benkyoo suru*, *purinto* (< anglais *print*) → *purinto suru* « imprimer », *hen* (*kango*, « transformation ») → *hen-na* « bizarre », *shikku* (< français *chic*) → *shikku-na* « chic », etc.

Les mots Yamato représentent environ 34% des mots du lexique (en discours, cette proportion monte toutefois à 47% en fréquence type et 72% en fréquence par occurrence). Les mots sino-japonais constituent environ 50% des mots (et à peu près la même proportion en fréquence discours par type ou par occurrence). Ils comprennent le vocabulaire directement emprunté à la langue chinoise à partir du IV^{ème} siècle, ainsi que les mots créés à toutes époques par les Japonais à partir des morphèmes chinois. Les mots occidentaux, environ 9% du lexique actuel, sont entrés dans la langue à partir du XVI^{ème} siècle, avec l'arrivée des missionnaires européens, mais leur introduction massive commence avec la restauration de Meiji à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle n'a depuis lors cessé de s'intensifier.

Ces trois strates se distinguent également sur d'autres plans que le plan étymologique. Au niveau graphique, les mots Yamato et sino-japonais s'écrivent normalement en sinogrammes, lus à la japonaise dans le cas des mots Yamato, et à la chinoise dans le cas des mots sino-japonais. Ainsi, le signifié « montagne » se dit *yama* en japonais natif, et *san* en sino-japonais. Les deux prononciations sont des lectures courantes du caractère 山 « montagne », la lecture sino-japonaise étant plutôt réservée à l'emploi en composé du caractère, la lecture Yamato est, elle, possible en isolation ou en composition. Cette affectation de chacune des lectures relève en grande partie de l'usage.

Les mots d'origine occidentale s'écrivent presque toujours en *katakana*, à l'exception de quelques emprunts primitifs comme *tabako* « tabac » ou *karuta* « carte à jouer », généralement écrits en *hiragana* (il est vrai que le profil phonologique de ces mots peut laisser croire à d'authentiques lexèmes Yamato).

Sur la plan phonologique, les différences entre les trois strates sont également bien marquées. Les morphèmes Yamato simples sont généralement d'une longueur de une à trois mores. Il n'existe pas de racine commençant par /r/, ni par /b/, /d/, /g/, /z/ (les quatre obstruantes sonores). Ils comportent peu de palatalisations, de nasales mores, de gémérations et de voyelles longues. Les morphèmes d'origine chinoise en contiennent beaucoup, au contraire, et font une ou deux mores. Ils comportent beaucoup d'homophones. Enfin, les emprunts aux langues occidentales peuvent être relativement longs (plus de quatre mores), avec de nombreux /u/ d'origine épenthétique, des

⁶ Irwin (2011) propose une excellente et récente étude sur les mots d'origine occidentale en japonais.

gémérations et des combinaisons phoniques ailleurs impossibles, comme par exemple [φa], [ti], [du], comme l'illustrent les mots *kaa* (car), *tii paatii* (tea party), *fasshon* (fashion), *sutoraiki* (strike).

Les *kango* sont souvent formés par combinaison de deux sinogrammes. La plupart des morphèmes sino-japonais apparaissent en binômes dans des composés à deux caractères, par exemple, « téléphone » se dit 電話 (*den* 電 « électricité » et *wa* 話 « parole »). Aucun des deux éléments n'apparaît seul, sauf dans des emplois savants ou méta-linguistiques, mais le lexème 電話 est néanmoins transparent, car chaque caractère est pourvu d'un sens stable connu des locuteurs. L'enseignement des caractères en milieu scolaire implique non seulement la maîtrise de leur tracé, de leur structure graphique, de leurs prononciations mais également de leurs significations. Les petits Japonais ont donc appris que 話 se compose de la clé de la parole et d'un radical qui est celui de la langue (l'organe), qu'il se lit *hana(shi)* ou *hana(su)* en lecture japonaise, *wa* en lecture chinoise, et qu'il signifie « parler » ou « parole ». Indépendamment de cette culture méta-linguistique, chacun de ses deux caractères est suffisamment fréquent pour apparaître dans de nombreux autres composés, ce qui lui permet d'être bien identifiable. (Le statut lexical de ces éléments monomorphémiques correspondant à un caractère chinois, lesquels, pour la plupart, n'apparaissent qu'en composition mais sont pourvus d'un signifié transparent et stable, n'est pas sans rappeler celui des morphèmes de la composition dite savante comme *télé*, *phone/phono*, *hydro/hydre*, *logue/logo* etc. dans les langues européennes modernes).

De nombreux mots occidentaux ont en fait été créés par les Japonais à partir de morphèmes anglais, français ou autres, et certains apparaissent plus volontiers d'ailleurs en composition que sous forme isolée. Il s'agit là très probablement d'une influence du modèle morpho-lexical qui prévaut dans le lexique sino-japonais, lequel, est, on l'a vu, majoritairement constitué de lexèmes associant deux caractères, donc deux éléments signifiants.

Sur le plan pragmatique, enfin, on signalera que les *kango* sont perçus comme plus spécialisés, plus formels, plus intellectuels, plus abstraits aussi (dans le sens où de nombreux mots génériques comme ceux signifiant « plante », « animal », sont des *kango* et qu'il n'existe pas de terme Yamato correspondant); les mots Yamato sont à la fois plus poétiques et plus prosaïques, moins génériques et souvent de couverture sémantique plus large. Le vocabulaire d'origine occidentale est généralement associé à des connotations de modernité, de technologie, de cosmopolitisme, et lié au monde occidental. Quelques exemples nous permettront d'illustrer cette triple structuration du lexique:

23) La tripartition du lexique

Yamato	Sino-japonais	Occidental	
<i>hi</i> 日	<i>taiyoo</i> 太陽	<i>san</i> サン / sun	« soleil »
<i>meshi</i> 飯	<i>gohan</i> ご飯	<i>raisu</i> ライス / rice	« riz (prêt à consommer)»
<i>to</i> 戸、門	<i>mon</i> 門	<i>doa</i> ドア / door	« porte »
<i>kuruma</i> 車	<i>sha</i> 車	<i>kaa</i> カー / car	« voiture »

Prenons les trois termes pouvant être traduits par « porte ». *To*, le lexème autochtone, peut désigner n'importe quel type d'ouverture séparant l'intérieur de l'extérieur: porte, volet, battant, portière, fenêtre, etc. dans une maison japonaise traditionnelle ou moderne, ou dans tout autre type de bâtiment. *Mon* est spécialisé dans la référence à une

porte donnant sur l'extérieur d'un bâtiment, à caractère principal voire monumental (porte, portail, porche, arc, comme dans *gaisenmon* « Arc de triomphe »). Enfin *doa* désignera plutôt une porte de type occidental ou dont le mécanisme implique une technologie moderne, comme dans les composés *jido-doa* « porte automatique », *kaiten-doa* « tourniquet ». Il serait incongru d'employer *doa* pour désigner la porte d'une maison japonaise traditionnelle, ou une porte monumentale marquant l'entrée d'une cité ou d'un palais, et un locuteur japonais n'interpréterait d'ailleurs pas le mot correctement. Il convient cependant de noter que chaque strate ne fournit pas systématiquement un lexème pour un référent donné. Ainsi, « téléphone » a un correspondant en *kango* (*denwa*) et en *gairaigo* (*terehon*) mais pas en Yamato.

Il faut également faire une place au sein du lexique japonais aux mots mimétiques, regroupant les *giseigo* (onomatopées) et les *gitaigo* (idéophones). Cette classe lexicale, d'origine majoritairement autochtone, présente un certain nombre de traits propres et occupe une place importante au sein du lexique (voir Hamano, 1998, et Tsuji, 2003 pour des présentations en anglais et en français). Les racines mimétiques sont d'une ou deux mores. Cette classe présente la particularité d'être fortement structurée, voire grammaticalisée, et elle est également extrêmement productive. Ainsi, à une base mimétique *kata*, évoquant l'idée de « claquement » ou de « battement », correspond une série de formes dérivées sur un mode régulier et mécanique, par redoublement, suffixation, allongement, alternance sourde/sonore, dont chaque dérivé renvoie à différentes modalités de claquement ou de battement (variant selon l'intensité du bruit, du mouvement, la forme ou la manière de l'objet qui claque, etc.). On aura par exemple:

katakata
katari
katan
kataa
kattakatta
kattari
kattan
etc.

Si l'on sonorise l'initiale de la racine, on dérive une nouvelle série dont le point commun sera de référer à un claquement plus désagréable, plus fort, plus brutal:

gatagata
gatari
gatan
gataa
gattagatta
gattari
gattan
etc.

En dehors de cela, le japonais comprend également des emprunts à des langues autres que le chinois ou les langues occidentales, à savoir des emprunts à l'aïnou, au sanscrit, ou à d'autres langues. Ces derniers restent cependant marginaux.

Les constituants d'un mot composé appartiennent en principe à la même strate, c'est-à-dire qu'un morphème Yamato se combine de préférence avec un autre morphème Yamato, un morphème sino-japonais avec un autre morphème sino-japonais, un morphème occidental avec un morphème occidental, mais on trouve aussi des mots dits « mixtes », c'est-à-dire des composés dont les constituants n'appartiennent pas à la

même strate, comme par exemple *yu-doohu* « *tofu* en bouillon (Yamato *yu* « eau chaude » + *kango toohu* « *tofu* »), *ton-katsu* « porc pané (*kango ton* « porc » + anglais *cutlet*), *garasu-mado* « fenêtre vitrée » (néerlandais *glas* « verre » + Yamato *mado* « fenêtre »), etc.

3.2. Parties du discours: mot variables, mots invariables

Nous présentons ici (tableau 24) l'une des catégorisations des parties du discours les plus couramment adoptées par les grammairiens et les linguistes du japonais. Celle-ci repose sur une dichotomie opposant les mots indépendants aux mots non-indépendants, couplée à une distinction entre mots variables et mots invariables.

24) Les parties du discours

Mots indépendants	Variables	Verbes
		Adjectifs en <i>-i</i> (adjectifs verbaux)
		Adjectifs en <i>-na</i> (adjectifs nominaux)
		Copule
	Invariables	Noms
		Adverbes
		Déterminatifs
		Conjonctions
		Interjections
Mots dépendants	Variables	Suffixes fonctionnels de mots variables
	Invariables	Particules (postpositions)

Les verbes se partagent morphologiquement en trois classes (tableau 25): verbes à racine consonantique, verbes à racine vocalique, verbes irréguliers (les deux principaux sont *kuru* « venir » et *suru* « faire », mais on peut leur ajouter une poignée d'autres verbes présentant des irrégularités mineures plus ponctuelles comme *iku* dont la forme en *-te* est *itte* et non **iite* comme attendu, ou les verbes honorifiques *irasharu*, *ossharu*, etc. dont la forme *ren'yoo* est *irasshai-*, *osshai-* et non **irasshari-*, **osshari-*).

Les verbes vocaliques ont une racine terminée par *-i* ou *-e* et suivie de la finale *-ru* à la forme conclusive, comme par exemple *tabe-ru* « manger », *oki-ru* « se lever », *mi-ru* « voir ».

La racine des verbes consonantiques se termine par *-k*, *-s*, *-t*, *-n*, *-m*, *-w*, *-r*, *-g*, ou *-b*, suivis de la finale *-u* à la forme conclusive (*-w* disparaît alors avant *-u*). Il faut noter que la plupart présentent une base allomorphe avant les suffixes *-te*, *-ta* et leurs dérivés, issue de l'altération ou de l'amuissement de la consonne finale de la racine. Ainsi, à la forme passée (marquée par le suffixe *-ta*), *kaku* « écrire » fait *kai-ta* (< *kaki-ta*), *matsu* « attendre » fait *mat-ta* (< *machita* / *mati-ta*), *shinu* « mourir » fait *shin-da* (< *shini-ta*), *yomu* « lire » fait *yon-da* (< *yomi-ta*), *kau* (la base est *kaw-*) « acheter » fait *kat-ta* (< *ka(w)i-ta*), *toru* « prendre » fait *tot-ta* (< *tori-ta*), *oyogu* « nager » fait *oyoi-da* (< *oyogi-ta*) et enfin *yobu* « appeler » fait *yon-da* (< *yobi-ta*). On remarquera que le suffixe subit également une assimilation de voisement dans certains cas, alternant entre *-ta* et *-da*.

Nous présentons ici les principales bases verbales utilisées pour la flexion ou la dérivation telles qu'elles sont maniées par la grammaire japonaise traditionnelle.

Chacune de ces bases a vocation à se combiner avec une liste déterminée de suffixes, ou à jouer tel ou tel rôle morphologique en composition. Ces bases n'ont ainsi rien à voir avec une conjugaison au sens où on l'entend dans les langues indo-européennes. Ainsi, la base dite *mizen* (irrealis) est celle qui précède le suffixe de négation *-nai*, de passif *-(r)areru*, de factitif *-(s)aseru...* La base *ren'yoo* apparaît avant le suffixe verbal de politesse *-masu*, avant le désidératif *-tai*, le suffixe connectif *-te*, l'accompli / passé *-ta*, et de nombreux autres. Elle sert aussi à former des dérivés nominaux.

Cette approche de la morphologie verbale est la plus répandue au Japon, mais il n'est pas certain qu'elle soit la plus adéquate pour la langue moderne. En effet, la césure entre base et suffixe se fait toujours après une voyelle, mais il serait plus efficace de couper après la consonne et de considérer la voyelle finale de certaines bases comme appartenant au suffixe, ou, au moins, comme une sorte de voyelle thématique. Ce choix découle de la représentation graphique, en raison de l'impossibilité d'établir une césure entre consonne et voyelle dans les représentations en *kana*, basée, rappelons-le, sur des unités correspondant à des mores non-décomposables en constituant de rang inférieur correspondant à des phonèmes. Une coupure infra-morique, entre la consonne et la voyelle, permet sans doute une meilleure approche descriptive de la morphologie verbale, mais la plupart des travaux japonais ou étrangers continuent néanmoins à utiliser comme cadre de départ pour leurs analyses les paradigmes de l'approche traditionnelle. C'est ce que nous faisons aussi ici, renvoyant les lecteurs intéressés par les autres approches à Bloch (1946) et Shibatani (1990), ainsi qu'à Tamba (à paraître) pour une réflexion plus générale.

25) Les bases verbales de la grammaire traditionnelle

	Verbe à racine consonantique <i>kak-</i> « écrire »	Verbe à racine vocalique <i>tabe-</i> « manger »	Verbe irrégulier « faire »	Verbe irrégulier « venir »
Base <i>mizen</i> (irrealis)	<i>kaka-</i>	<i>tabe-</i>	<i>shi-</i>	<i>ko-</i>
Base <i>ren'yoo</i> (connective / nominale)	<i>kaki / kai-</i>	<i>tabe</i>	<i>Shi</i>	<i>ki</i>
Base <i>shuushi</i> (conclusive)	<i>kaku</i>	<i>taberu</i>	<i>Suru</i>	<i>kuru</i>
Base <i>katei</i> (hypothétique)	<i>kake-</i>	<i>tabere-</i>	<i>sure-</i>	<i>kure-</i>
Base <i>meirei</i> (impérative)	<i>kake</i>	<i>tabero</i>	<i>shiro, se</i>	<i>koi</i>
Base <i>ishi</i> (volitive)	<i>kakoo</i>	<i>tabeyoo</i>	<i>shiyoo</i>	<i>koyoo</i>
Base <i>rentai</i> (adnominale)	<i>kaku</i>	<i>taberu</i>	<i>suru</i>	<i>kuru</i>

Le tiret placé après une base indique que celle-ci n'apparaît pas autrement que suivie d'un suffixe fonctionnel. Les bases sans tiret peuvent apparaître de manière autonome. Les verbes japonais ne reprennent morphologiquement aucun des arguments syntaxiques qu'ils commandent, et notamment, ils ne prennent aucune marque de personne, de genre ou de nombre obligatoire (cette affirmation demande cependant à être nuancée si l'on prend en compte les marques d'honorifique et d'humilité qui sont indexées sur les participants à la communication, mais selon des modalités différentes de la marque personnelle telle qu'on la conçoit dans les langues indo-européennes). Une forme telle que *kaku* « écrire » peut constituer un énoncé autonome et référer, selon le contexte, à « je », « tu », « il », « elle », « on », « nous », « vous », « ils », « elles »... La forme *kaku* nous indique simplement qu'il s'agit d'un verbe à la forme conclusive non-polie et non-honorifique. En revanche, les verbes (et tous les prédicats en général) subissent ce que l'on peut appeler une flexion de déférence, à savoir que la forme du verbe (ou de l'adjectif, de la copule) porte des marques grammaticales liées à la catégorie de la déférence (voir ci-dessous), en l'occurrence *kakimasu* « écrire, forme polie », *o-kaki ni naru* « écrire, forme honorifique », *o-kaki suru* « écrire, forme de modestie » (voir la section 5).

Les adjectifs verbaux (en *-i*) sont des mots de qualité qui subissent une flexion comparable à celle des verbes aux formes passées/accomplies, négatives, hypothétiques, etc, même si dans le détail morphologique, les formes sont parfois différentes. Ces adjectifs ont pour propriété de pouvoir assurer la prédication sans l'aide de la copule, contrairement aux adjectifs nominaux qui ne peuvent conclure un énoncé. L'adjectif verbal *takai* « haut » (base *taka-*) se fléchit donc comme suit:

26)

takai (forme conclusive)
 « (être) haut »
takakunai (forme négative conclusive)
 « (ne) pas (être) haut »
takakatta (forme passée / accomplie)
 « était haut »
takakunakatta (forme négative passée / accomplie)
 « n'était pas haut »
takakereba (forme hypothétique)
 « si c'est tranquille »
takaku (forme adverbiale)
 « hautement »
 etc.

En revanche, l'adjectif nominal *shizuka* « tranquille », a besoin de la copule pour pouvoir prendre ces marques:

27)

shizuka da (forme conclusive)
 « être tranquille »
shizuka de wa nai (forme négative conclusive)
 « ne pas être tranquille »
shizuka datta (forme passée / accomplie)
 « était tranquille »
shizuka de wa nakatta (forme négative passée / accomplie)
 « n'était pas tranquille »

shizuka de areba (forme hypothétique)
 « si c'est tranquille », etc.
shizuka ni (forme adverbiale)
 « tranquillement »
 etc.

Ces formes sont dérivées à partir des bases adjectivales dont le paradigme est donné ci-dessous. Le principe est exactement le même que pour les verbes: un adjectif possède une série de formes dont chacune fournit la base à un ensemble de suffixes déterminés. Ainsi, la forme hypothétique *takakereba* « si c'est haut » est-elle formée à partir de la base *izen* (hypothétique) suivie du suffixe *-ba*.

28) La flexion adjectivale

	Adjectif verbal <i>taka-</i> « haut »	Adjectif nominal <i>shizuka-</i> « tranquille »
Base <i>suiryoo</i> (suppositive)	<i>taka-karoo</i>	<i>shizuka-daroo</i>
Base <i>ren'yoo</i> (connective)	<i>taka-ku</i> <i>taka-kat-</i>	<i>shizuka-de</i> <i>shizuka-ni</i>
Base <i>shuushi</i> (conclusive)	<i>taka-i</i>	<i>shizuka-da</i>
Base <i>katei</i> (hypothétique)	<i>taka-kere-</i>	<i>shizuka-nara</i>
Base <i>rentai</i> (adnominale)	<i>taka-i</i>	<i>shizuka-na</i>

La flexion des adjectifs nominaux est réalisée à l'aide de la copule *da*, comme on le constatera en comparant les formes qui suivent la base *shizuka* dans le tableau 28 avec les formes données dans le tableau 29 ci-dessous, qui présente les différentes formes de la copule.

La différence entre les adjectifs en *-i* et les adjectifs en *-na* est morphologique, dans le sens où elle n'est pas fondée sur une différence sémantique ou autre. On doit signaler que les adjectifs formés à partir de bases sino-japonaises ou occidentales sont majoritairement en *-na*, à l'exception de quelques formes familières voire argotiques, alors que les adjectifs d'origine Yamato sont en *-i* ou en *-na*, certains, comme *ooki-i* / *ooki-na* « grand » ou *chiisa-i* / *chiisa-na* « petit », relèvent des deux modèles.

La copule se présente sous les formes *da*, *desu*, *de aru*, *de arimasu*, *de gozaimasu* dans ses formes conclusives, selon le registre de déférence et le style de discours. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect de la langue japonaise; quant au fonctionnement syntaxique de la copule, il sera présenté dans la partie traitant de la syntaxe.

29) Flexion de la copule

	Copule
Base <i>suiryoo</i> (suppositive)	<i>Daroo</i>
Base <i>ren'yoo</i> (connective)	<i>De</i> <i>ni</i> <i>dat-, de at-</i>
Base <i>shuushi</i> (conclusive)	<i>da, de aru</i> (registre neutre) <i>desu, de arimasu</i> (registre poli) <i>de gozaimasu</i> (registre super-poli)
Base <i>katei</i> (hypothétique)	<i>Nara</i>
Base <i>rentai</i> (adnominale) ⁷	<i>na, no</i> <i>de aru</i>

Les noms se subdivisent en noms communs, noms propres, pronoms, numéraux et spécifieurs numériques (ces derniers sont parfois classés dans une catégorie à part des noms).

Il n'existe pas d'article, et pas de marque de genre inhérente. Le marquage du pluriel est facultatif, sauf sur les pronoms déictiques / anaphoriques.

Les pronoms ont en japonais des propriétés tout à fait remarquables qui seront présentées plus loin dans la section 6.

Les spécifieurs numériques se combinent aux numéraux en s'accordant sémantiquement avec l'unité décomptée. On dira *x-mai* « x objets plats », *x-hiki* « x petits animaux », *x-nin* « x personnes », *x-hon* « x objets longs », *x-ken* « x constructions/bâtiments », *x-satsu* « x livres », etc. Pour compter du papier en feuilles, on aura *ichimai no kami* « 1 feuille de papier », *nimai no kami* « 2 feuilles de papier », *sanmai no kami* « 3 feuilles de papier », etc. (ou bien, *kami ichimai*, *kami nimai*, *kami sanmai*). *Ichī, ni, san* signifiant, respectivement « 1 », « 2 », « 3 », *kami* « papier » et *no* étant la particule de détermination.

Les adverbes constituent une classe assez hétéroclite sur le plan sémantique, discursif et syntaxique. A titre d'exemple, citons *osoraku* « sans aucun doute », *tada* « seulement », *totemo* « très », *tokidoki* « parfois ». Les mots mimétiques appartiennent à cette classe. Signalons que l'on peut très facilement dériver une forme adverbiale à partir d'un adjectif verbal ou nominal (*taka-i* « haut » → *taka-ku* « hautement », *shizuka* « tranquille » → *shizuka-ni* « tranquillement »).

Les déterminatifs comprennent une classe fermée de mots se plaçant directement avant un nom, et ne pouvant jamais apparaître suivis d'une particule casuelle. Citons par exemple *kono* N « ce N », *aru* N « un certain N ».

On distingue généralement quatre ou cinq grandes classes de particules, ou postpositions.

⁷La copule est le seul élément qui présente encore, en japonais moderne, une différence morphologique entre les formes *shuushi* (conclusive) et *rentai* (adnominale).

L'opposition était toutefois générale à tous les mots variables en japonais ancien, comme elle l'est en coréen moderne.

Les particules casuelles, comme leur nom l'indique, marquent la fonction d'un syntagme par rapport au prédicat. Les principales sont *ga* (sujet), *o* (objet), *ni* (cas oblique: lieu d'existence, destinataire, temporel, etc.), *de* (lieu où s'effectue une action, moyen, etc.), *yor*i (inessif), *no* (détermination / génitif), *to* (comitatif, citatif, adverbial), etc.

Les particules adverbiales (parfois regroupées avec les particules casuelles ou avec les particules relationnelles) rassemblent des particules à valeur de restriction ou de délimitation, telles que *dake*, *bakari*, *shika* « seulement », ou autres comme *hodo* « au point de », *nado* « etc. ».

Les particules finales sont des particules énonciatives qui se placent à la fin d'un énoncé et ont pour fonction d'indiquer l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé ou le type d'interaction avec les autres participants du discours. Les principales sont *ka* (question), *yo* (insistance), *ne* (demande d'assentiment « n'est-ce pas »), *wa* (insistance, registre féminin), *kana* (question que l'on se pose à soi-même), *zo* (assertion amicale de registre masculin), etc.

Les particules conjonctives relient deux propositions: *ga* « mais », *kara* « parce que », *no ni* « bien que », etc.

Enfin, les particules dites relationnelles sont des particules qui opèrent au niveau discursif et dont les propriétés combinatoires sont plus souples que les particules casuelles, puisqu'elles peuvent suivre quasiment n'importe quel type de mot. Les principales sont *wa* (thème), *mo* « aussi », « même », *koso* « (ceci-)même », *sae* « même », etc. Nous reviendrons en 4.3 sur le fonctionnement de la particule de thème *wa*.

Le terme japonais *jodooshi* (littéralement « le verbe qui aide ») désigne les suffixes fonctionnels qui s'adjoignent à une base de mot variable pour exprimer des valeurs de voix, de temps, d'aspect, de déférence, etc. Les principaux suffixes fonctionnels sont -*(r)are-* (passif), -*(s)ase-* (factitif), -*masu* (politesse), -*ta* (accompli), -*te* (suspensif, coordonnant), -*(a)nai* (négation), -*tai* (volitif), -*(rar)e-* (potentiel), -*(y)oo* (exhortatif)... Examinons par exemple quelques formes ainsi suffixées du verbe *kaku* « écrire »:

30) Formes verbales: racine *kak-* (« écrire ») suivie de quelques suffixes fonctionnels courants

Base + suffixe	Valeur
<i>kak-u</i> ⁸	Conclusif, ou adnominal présent / inaccompli
<i>kak-i-masu</i>	Poli
<i>kak-anai</i>	Négatif « ne pas écrire »
<i>(kak-i-ta → kai-ta)</i>	Accompli / Passé « a écrit »
<i>(kak-i-te) → kai-te</i>	Connectif « écrire et... », gérondif
<i>kak-are(-ru)</i>	Passif, spontané « être écrit »
<i>kak-ase(-ru)</i>	Factitif « faire écrire »
<i>kak-i-tai</i>	Volitif « vouloir écrire »
<i>kak-e(-ru)</i>	Potentiel « pouvoir écrire »
<i>kak-oo</i>	Exhortatif « écrivons! »

Plusieurs suffixes auxiliaires peuvent s'agglutiner au verbe, comme dans la forme suivante, selon un ordre qui est très strictement déterminé par la grammaire.

31)

tabe-sase-rare-naka-tta da-roo

'manger' – Factitif – Passif – Négation – Accompli – Copule - Supposition

“(Il) n'aura pas été forcé à manger »

3.3. La composition

3.4.1. Principes généraux

Comme nous l'avons expliqué plus haut en 3.1, les mots ou bases se combinent généralement avec d'autres mots ou bases appartenant à la même strate lexicale, mais on trouve aussi des composés mixtes. Pour faciliter la présentation, tous les composés que nous citons en exemple ici sont constitués de deux bases Yamato, car c'est la strate où toutes les possibilités combinatoires sont possibles. Les catégories grammaticales pouvant se combiner entre elles sont également variées.

3.4.2. Composés nominaux

Les éléments entrant comme constituants d'un mot composé de nature nominale sont des noms, des bases verbales à la forme connective / nominale (*ren'yoo*), et des bases adjectivales (c'est-à-dire des adjectifs verbaux auxquels on a retiré le suffixe *-i* ou des adjectifs nominaux sans la finale *-na*). Chacune de ces trois catégories apparaît ci-dessous sous l'abréviation N (nom), V (verbe) et A (base adjectivale):

⁸ Dans la grammaire japonaise traditionnelle, le *-u* marquant la forme finale ou adnominale n'est pas traité comme un suffixe auxiliaire mais est reconnu comme élément constitutif de la base *shuushi* (conclusive).

32) Composés nominaux

N-N <i>yama-michi</i> 'montagne' - 'chemin' « chemin de montagne »	N-V <i>yama-nobori</i> 'montagne' – 'grimper' « escalade »	N-A <i>iro-jiro</i> 'couleur' – 'blanc' « clarté de peau »
A-N <i>chika-michi</i> 'proche' – 'chemin' « raccourci »	A-V <i>taka-tobi</i> 'haut' – 'sauter' « saut en hauteur »	A-A <i>taka-hiku</i> 'haut' – 'bas' « inégal »
V-N <i>nomi-ya</i> 'boire' – 'boutique' « débit de boisson »	V-V <i>tabe-nokoshi</i> 'manger' – 'laisser' « reste de repas »	V-A <i>kire-naga</i> 'couper' – 'long' « (yeux) en amande »

Les composés dont le constituant de droite est une base adjectivale (N-A, A-A et V-A) sont un peu moins fréquents et productifs que les autres types.

3.4.3. Composés adjectivaux

Nous appelons composés adjectivaux des composés dont le second élément est un adjectif en *-i* ou en *-na*, et qui se comportent syntaxiquement comme des adjectifs en *-i* ou en *-na*, ces deux marques restant présentes dans le composé, contrairement aux composés vus en 33) dont le statut est nominal. Là encore, les composés A – A semblent bien moins fréquents.

33)

N – A <i>kokoro-yasashii</i> 'coeur' – 'gentil' « gentil »	V – A <i>tabe-nikui</i> 'manger' – 'difficile' « difficile à manger »	A – A <i>ao-jiroi</i> 'bleu' - 'blanc' « blafard »
---	--	---

3.4.4. Composés verbaux

34)

N – V <i>koshi-kakeru</i> 'hanche' – 'mettre' « s'asseoir »	V – V <i>tabe-aruku</i> 'manger' – 'marcher' « manger en marchant »	A – V <i>chika-yoru</i> 'proche' - 'approcher' « s'approcher »
--	--	---

Le recours au verbe support *suru* « faire » permet de créer facilement des dérivés verbaux, plus ou moins lexicalisés: *pika-pika-suru* « briller par intermittence » (*pika-pika* est un mimétique), *benkyoo-suru* « étudier » (*benkyoo* « étude »), *kissu suru* « embrasser » (de l'anglais *kiss*), etc.

Les composés verbaux comme *tabe-aruku* associant une base verbale à la forme connective (*ren'you*) et une autre qui fonctionne comme la tête morphologique recevant les suffixes verbaux sont très nombreux et très productifs. On distinguera, à la suite de Kageyama (1989, 1993) les composés lexicaux des composés syntaxiques, c'est-à-dire les composés V1-V2 formés au niveau du lexique de ceux formés au niveau de la syntaxe. La frontière entre les deux types n'est cependant pas facile à tracer. Certains

verbes apparaissent dans les deux types de constructions, d'une part, et il existe des constructions qu'on hésite à classer dans l'un ou l'autre type (voir Suzuki, 2001, pour des exemples).

Dans les composés syntaxiques, le V2 appartient à une liste fermée, et la formation de nouveaux composés est relativement productive. Le V2 fonctionne comme verbe opérateur, et contribue au composé ainsi formé en venant préciser l'action exprimée par V1 en ce qui concerne l'aspect (*V-hajimeru* « commencer à V », *V-kakeru* « se mettre à V », *V-tsuzuku* « continuer à V »), la caractérisation du mouvement ou l'indication de sa direction (*V-dasu* « V en faisant entrer », *V-mawaru* « V en tournant », *V-komu* « V en pénétrant vers l'intérieur »), l'intensif, l'exhaustif, la complétion (*V-kiru* « faire totalement V »), la réciprocité (*V-au* « V avec »), ou autres (*V-sugiru* « trop V », *V-machigaeru* « se tromper en V », *V-naosu* « re-V »). C'est le premier verbe qui commande la valence des compléments et le caractère transitif ou intransitif de V2 et le sens est facilement déductible des deux constituants. Pour une discussion plus approfondie en français, on se reportera à Suzuki (2001). Considérons quelques exemples:

35)

a. *Hanako ga ringo o tabe-hajime-ta*

'Hanago' Sujet 'pomme' Objet 'manger' – 'a commencé'

« Hanako a commencé à manger les pommes »

b. *Hanako wa ringo o tabe-kire-nakat-ta*

'Hanago' Thème 'pomme' Objet 'manger' – 'n'a pas pu accomplir complètement'

« Hanako n'a pas pu manger toutes les pommes »

c. *Hanako ga ringo to meron o tabe-machigae-ta*

'Hanago' Sujet 'pomme' 'avec' 'melon' Objet 'manger' – 's'est trompé'

« Hanako s'est trompée en mangeant un melon à la place d'une pomme »

Dans les composés dits lexicaux, on peut considérer que les deux verbes contribuent dans une même proportion, ou, du moins, d'une manière dont on ne peut pas dire que le second fonctionne comme un opérateur portant sur le premier. Considérons l'exemple suivant:

36)

ki o kiri-taosu

'arbre' OBJET' 'couper'-'faire tomber'

« abattre un arbre à la hache » (« faire tomber un arbre en le coupant »).

Nagashima (1997), à qui nous empruntons cet exemple, montre que cette phrase résulte de la combinaison de deux phrases simples partageant un même argument: *ki o kiru* « couper un arbre » et *ki o taosu* « faire tomber un arbre ». Une telle décomposition n'est pas possible avec les composés syntaxiques.

Il faut parler aussi ici des vrais verbes auxiliaires, nombreux en japonais, qui, se suffixant à la forme en *-te* d'un verbe, modifient ce dernier même s'il ne s'agit pas d'une composition au sens étroit du terme. La marque *-te* peut s'analyser comme un ligateur spécifique aux verbes et adjectifs, ou si l'on préfère, leur forme conjonctive (nous reparlerons de cet élément dans la section 4.2.5). On aura par exemple:

37)

a. *iku + miru → itte miru*

- 'aller' + 'voir' « essayer d'aller »
 b. *iku + oku* → *itte oku*
 'aller' + 'poser' « prendre la précaution d'aller »
 c. *iku + kuru* → *itte kuru*
 'aller' + 'venir' « aller et revenir (faire un aller retour) »
 d. *itte morau* → *itte morau*
 'aller' + 'recevoir' « bénéficiaire du fait que quelqu'un aille »
 e. *iku + ageru* → *itte ageru*
 'aller' + « donner » « aller pour faire une faveur à quelqu'un »

3.4.4. Le rendaku

Le *rendaku*, qu'on peut traduire par « voisement de liaison », est une altération morpho-phonologique qui consiste en la sonorisation de la consonne initiale du second constituant en composition. Les mots commençant par /t/, /s/, /k/ et /h/ voient ces consonnes se transformer en /d/, /z/, /g/ et /b/ respectivement.⁹

38)

- a. *yama + tori* → *yama-dori*
 'montagne' + 'oiseau' → « oiseau de montagne »
 b. *yama-sakura* → *yama-zakura*
 'montagne' + 'cerisier' → « cerisier sauvage »
 c. *yama-hato* → *yama-bato*
 'montagne' + 'pigeon' → « palombe »

L'apparition du *rendaku* est fréquente, mais non systématique, et les principes qui gouvernent son apparition restent à éclaircir (de nombreux travaux se sont intéressés à la question, tant d'un point de vue descriptif que théorique; il est impossible de tous les citer ici, on peut se reporter à Labrune 2012a, chapitre 4, pour une synthèse et des références).

On se contentera de mentionner quelques règles de blocage du *rendaku*, les deux principales étant que celui-ci n'apparaît pas lorsque le second constituant du composé contient déjà une obstruante voisée /d/, /z/, /g/ ou /b/ (exemple «39a), et qu'il n'apparaît pas non plus lorsque le composé est un composé coordinatif (composé *dvandva*, exemple 39b).

39)

- a. *kami + kaze* → *kami-kaze* / **kami-gaze*
 'dieu' + 'vent' → « vent divin »
 b. *yama + kawa* → *yama-kawa*
 'montagne' + 'rivière' → « rivières et montagnes »
 mais
 c. *yama + kawa* → *yama-kawa*
 'montagne' + 'rivière' → « rivière de montagne »

4. STRUCTURE SYNTAXIQUE

4.1. La phrase simple

4.1.1. Phrases minimales

⁹ Le fait que la forme de *rendaku* de *h* soit *b* s'explique par le fait que /h/ remonte à */p/ en japonais.

Les quatre structures suivantes constituent les quatre structures phrastiques minimales du japonais:

40)

a. Nom + copule

yama da

« c'est/voici une/la/les/des montagne(s) »

b. Adjectif en *-na* + copule

shizuka da

« c'est tranquille »

c. Verbe

kaeru

« (je) rentre »

d. Adjectif en *-i*

takai

« c'est cher »

La prédication d'un nom ou d'un adjectif nominal en *-na* se fait grâce à la copule, mais celle-ci n'est pas nécessaire lorsque la phrase se termine par un verbe ou un adjectif verbal en *-i*.

C'est la copule, ainsi que le verbe et l'adjectif verbal en *-i* qui prennent les marques de temps, d'aspect, de déférence, etc. par exemple:

41)

a. *yama datta*

'montagne' Copule + Passé

« c'était une montagne »

b. *shizuka datta*

'tranquille' Copule + Passé

« c'était tranquille »

c. *kaetta*

'rentrer' - Passé

« (je) suis rentré »

d. *takakatta*

'cher' - Passé

« c'était cher »

Hormis les suffixes fonctionnels, seules les particules finales énonciatives sont susceptibles d'apparaître après le prédicat. Par exemple:

42)

a. *yama da yo*

« C'est une montagne! » (insistance)

b. *shizuka da ne*

« c'est tranquille, n'est-ce pas? »

c. *kaeru kana*

« je me demande si (il) rentre »

d. *takai ka*

« C'est cher? »

4.1.2. La détermination du nom

Un nom peut être déterminé par un adjectif (en *-i* ou en *-na*), par un déictique, par un verbe, ou par d'autres catégories de mots, toujours placés avant lui, comme l'illustrent les exemples suivants. L'expansion des phrases se fait donc vers la gauche.

43)

a. *shizuka-na yama*

'tranquille' 'montagne'

« montagne tranquille »

b. *kono yama*

'ce' 'montagne'

« cette montagne »

c. *ugoku yama*

'bouger' 'montagne'

« montagne qui bouge »

d. *kyoo no yama*

'aujourd'hui' Déterm. 'montagne'

« la montagne d'aujourd'hui »

e. *kono kyoo no ugoku shizuka-na yama*

« cette tranquille montagne d'aujourd'hui qui bouge »

4.1.3. Expansion du modèle minimal par adjonction d'arguments

La fonction des arguments par rapport au prédicat est marquée par des particules postposées aux groupes nominaux, appartenant à la classe des particules dites « casuelles » ou « fonctionnelles », comme nous l'avons vu plus haut.

La particule *ga* marque le premier argument du prédicat, c'est-à-dire le sujet, ou l'agent, par exemple:

44)

a. *yama ga aru*

'montagne' Sujet 'exister'

« il y a une montagne »

b. *yama ga ugoku*

'montagne' Sujet 'bouger'

« la montagne bouge »

Ga marque aussi le premier argument avec des prédicats signifiant « aimer », « vouloir », « pouvoir » à savoir l'argument qui suscite un sentiment, un désir, une connaissance, une capacité (voir la section 4.3, dans laquelle nous reviendrons sur ces structures), rendu le plus souvent par un complément d'objet direct en français:

45)

a. *yama ga suki*

'montagne' Sujet 'aimer'

« (j')aime les montagnes »

b. *nihongo ga wakaru*

'japonais' Sujet 'comprendre'

« (je) comprends le japonais »

La particule *o* marque le second argument du prédicat, à savoir l'objet, le patient.

46)

a. *yama o nagameru*

'montagne' Objet 'contempler'

« contempler la / les montagne(s) »

b. mizu o nomu
 'eau' Objet 'boire'
 « boire de l'eau »

Ni marque le troisième argument, correspondant à un lieu d'existence, un repère temporel, un destinataire, un objet indirect, un cas oblique.

47)

a. yama ni iru
 'montagne' Locatif 'se trouver'
 « être à la montagne »

b. yama ni iku
 'montagne' Allatif 'aller'
 « aller à la montagne »

D'autres particules parmi les plus fréquentes sont: *de* (instrumental, adverbial, inessif), *to* (réciprocité), *he* (allatif), *kara* (ablatif), etc.

Il convient de signaler qu'en japonais oral, les particules sont fréquemment omises.

Hormis la contrainte très forte qui pèse sur la position du prédicat, lequel est, comme nous l'avons dit plus haut, toujours en position finale de phrase, l'ordre des constituants d'une phrase japonaise est relativement libre. L'ordre non marqué serait le suivant (Martin, 1975: 36). Il s'agit bien sûr d'un modèle virtuel, car dans les faits, il semble quasiment impossible de trouver une phrase qui réaliserait les huit compléments de manière concomitante.

1	2	3	4a	5	6	7a	8	Prédicat
temps	lieu	sujet	réciproque	moyen	ablatif	Allatif	objet	
(<i>ni</i>)	<i>de,</i> <i>ni</i>	<i>ga</i>	<i>to</i>	<i>de</i>	<i>kara</i>	<i>He</i>	<i>o</i>	
			4b			7b		
			Datif non- directionnel			Datif directionnel		
			<i>ni</i>			<i>Ni</i>		

La phrase suivante présente trois arguments dans l'ordre qu'on peut considérer comme non-marqué:

48)

getsuyoobi ni Hanako ga ringo wo tabeta
 'lundi' Temporel 'Hanako' Sujet 'pomme' Objet 'a mangé'
 « Hanako a mangé une pomme lundi »

L'ordre relatif de ces trois arguments peut être modifié, à condition que le verbe *tabeta* reste à la fin:

49)

a. Hanako ga getsuyoobi ni ringo wo tabeta
b. Hanako ga ringo wo getsuyoobi ni tabeta
c. getsuyoobi ni ringo wo Hanako ga tabeta

- d. *Ringo wo getsuyoobi ni Hanako ga tabeta*
 e. *Ringo wo Hanako ga getsuyoobi ni tabeta*

Mais l'une des caractéristiques typologiques les plus remarquables du japonais réside dans le fait qu'aucun des arguments du prédicat n'est obligatoire sur le plan strictement syntaxique, y compris le sujet. On peut avoir, et dans les faits, on aura fréquemment, des phrases comme:

50)

- a. *Hanako ga tabeta*
 « Hanako (l')a mangée »
 b. *getsuyoobi ni tabeta*
 « (elle l')a mangée lundi »
 c. *ringo wo tabeta*
 « (elle) a mangé la pomme »
 d. *tabeta*
 « (elle l')a mangé(e) »

Il convient ici de rappeler que le prédicat ne porte aucune marque de personne obligatoire du type de ce que l'on trouve dans les langues indo-européennes. _Cet ensemble [espace en trop] de faits nous fait dire que le sujet est, en japonais, un complément comme les autres, susceptible d'être absent ou présent. Il est d'ailleurs intéressant de signaler que la particule *ga*, qui marque le sujet en japonais moderne, avait pour fonction en japonais ancien d'indiquer le génitif possessif, aujourd'hui marqué par *no*, alors que le sujet syntaxique, et lui seul, était marqué par l'absence de particule.

La langue japonaise dispose d'une autre catégorie de particules susceptible de marquer les syntagmes: les particules relationnelles, présentées un peu plus haut. A la différence des particules casuelles, les particules relationnelles n'indiquent pas une fonction syntaxique par rapport au prédicat. Elles permettent différents types de thématisation, de hiérarchisation ou de mise en relief au niveau discursif. Nous présentons brièvement ici le fonctionnement des deux principales particules relationnelles: *wa*, marqueur de thème, de topique, et *mo* « aussi, même ».

Wa et *mo* ont pour propriété de remplacer les particules *ga* et *o* lorsqu'elles marquent un sujet ou un objet, mais de suivre les autres particules (toutefois, il arrive que la particule *ni* soit elle aussi effacée par *wa* et *mo*).

Comparons les phrases suivantes:

51)

- a. *yama ga aru*
 « il y a une montagne »
 b. *yama wa aru* (**yama ga wa aru*)
 « une montagne, il y en a une »
 c. *yama mo aru* (**yama ga mo aru*)
 « il y a aussi une montagne »

52)

- a. *mizu o nomu*
 (je) bois de l'eau
 b. *mizu wa nomu* (**mizu o wa nomu*)
 « de l'eau, (j'en) bois »

c. *mizu mo nomu* (**mizu o mo nomu*)
« (je) bois aussi de l'eau »

53)

a. *nihon ni iku*

« (je) vais au Japon »

b. *nihon ni wa iku / nihon wa iku*

« au Japon, (j'y) vais »

c. *nihon ni mo iku*

« (je) vais aussi au Japon »

Un syntagme marqué par *wa* est comme détaché de la structure syntaxique commandée par le prédicat. C'est au niveau de la structure discursive qu'il prend son statut, lequel se surimpose à la structure argumentale régie par la syntaxe.

Nous reviendrons en détail sur le fonctionnement de la particule *wa* dans la section 4.3.

4.2. Les phrases complexes

Nous appelons phrases complexes les phrases contenant plus de deux noyaux prédicatifs. La proposition principale, qui contient le prédicat à la forme conclusive, est toujours à la fin. On peut distinguer plusieurs types de phrases, suivant qu'elles contiennent une proposition secondaire¹⁰ déterminante, une proposition secondaire nominalisée, une proposition secondaire circonstancielle, une proposition secondaire complétive, et une proposition secondaire coordonnée.

4.2.1. Propositions déterminantes

La détermination d'un nom à l'aide d'une proposition (ce qui correspond à nos propositions relatives) se fait par expansion à gauche, en adjoignant au nom pivot une détermination dont la tête est un verbe ou un adjectif. Celle-ci est directement accolée au nom pivot. En japonais moderne, il n'existe aucune marque de type pronom relatif ou de suffixe connecteur liant la proposition déterminante (ou proposition adnominale) au nom déterminé. L'antéposition de la proposition suffit à indiquer le caractère déterminant par rapport au nom pivot:

54)

a. *Hanako ga getsuyoobi ni ringo wo tabeta*

'Hanako' Sujet 'lundi' Temporel 'pomme' Objet 'a mangé'

« lundi Hanako a mangé une pomme »

b. *ringo wa takai*

'pomme' Thème 'cher'

« la pomme est chère »

Pour former une phrase complexe contenant une proposition déterminante, on va antéposer la proposition *hanako ga getsuyoobi ni ~~ringo wo~~ tabeta* au nom pivot *ringo*, en supprimant le syntagme *ringo o* de la déterminante, ce qui nous donne:

55)

Hanako ga getsuyoobi ni tabeta ringo wa takai

« la pomme que Hanako a mangée lundi est chère »

¹⁰ Nous préférons les termes « proposition secondaire », ou « proposition non-autonome », en opposition à « proposition principale », au terme « proposition subordonnée » pour qualifier toute proposition qui n'est pas, en japonais, la proposition principale.

4.2.2. Propositions nominalisées

Un autre type de proposition non-autonome est formée par une phrase nominalisée enchâssée dans la phrase principale. Les principaux nominalisateurs sont *koto* « chose, événement », *no* (« ce que », il s'agit vraisemblablement de la particule de détermination), et *tokoro* 'lieu, moment'.

56)

okane o motte kuru no o wasuremashita

'argent' Objet 'venir apporter' Nominalisateur Objet 'avoir oublié'

« (j')ai oublié d'apporter l'argent »

57)

Tanaka-san no shumi wa macchi o atsumeru koto desu

'M. Tanaka' Génitif 'passe-temps' Thème 'allumettes' Objet 'rassembler'

'fait Copule polie

« le passe-temps de M. Tanaka, c'est de collectionner les allumettes »

4.2.3. Propositions circonstancielle

Les propositions circonstancielle se placent avant la proposition principale, à laquelle elles s'enchaînent à l'aide de connecteurs variés : particules conjonctives, suffixes fonctionnels, ou à l'aide ce que la grammaire japonaise appelle des « noms formels », c'est-à-dire des noms grammaticalisés aptes à remplir un rôle fonctionnel dans la syntaxe comme par exemple *toki* « moment », *wake* « raison », *tsumori* « intention ». Ces circonstancielle expriment le temps, la cause, le but, la manière, le degré, la restriction, la condition, l'hypothèse, par exemple:

58)

ojiisan ga kita toki, ringo o tabemashita

'grand-père' Sujet 'est venu' 'quand', 'pomme' Objet 'a mangé'

« quand Grand-père est venu, (il) a mangé la pomme »

59)

nomeru hodo nonde kudasai

'pouvoir boire' 'degré' 'boire' Impératif

« bois autant que tu pourras »

60)

ame ga hure-ba, ikimasen

'pluie' Sujet 'tomber' – Hypothèse, 'ne pas aller'

« s'il pleut, (je) n'irai pas »

La manière de loin la plus fréquente d'enchaîner deux propositions en japonais consiste à utiliser le connecteur *-te* après un verbe ou un adjectif (*-te* a un allomorphe *-de* après certaines bases verbales et après les adjectifs nominaux). Comme le souligne Garnier (1985), l'élément *-te* en soi n'a pas de contenu, il indique simplement que deux séquences font partie du même énoncé, et qu'il y a relation entre les contenus de ces deux séquences.¹¹ Cette relation peut prendre principalement les valeurs de coordination (61a, b), de succession temporelle (61c), de causalité (61d), de manière ou de moyen (61 e).

61)

a. *kono heya wa semakute kurai*

'ce' 'pièce' 'être étroit' –TE 'être sombre'

¹¹ Voir aussi Klingler (2003) pour une étude de *-te* en français.

« Cette pièce est étroite et sombre »

b. *wain o nonde, pan o taberu*

'vin' Objet 'boire' –TE, 'pain' Objet 'manger'

« (je) bois du vin et je mange du pain »

c. *asa okite, koohii o nomu*

'matin' 'se lever' –TE, 'café' Objet 'boire'

«le matin, (je) me lève et (je) bois un café »

c. *okane ga nakute, kaenai*

'argent' Sujet 'ne pas exister' –TE, 'ne pas pouvoir acheter'

« comme (il) n'a pas d'argent, (il) ne peut pas l'acheter »

d. *aruite kaetta*

'marcher' –TE, 'rentrer' Passé

« (je) suis rentrée à pied (en marchant) »

4.2.4. Propositions complétives

Les propositions de type complétif rapportent des paroles, des pensées enchâssées dans la proposition principale à l'aide des marqueurs *to* (particule citative), *yoo ni* (nom formel + particule) « de (sorte de/que) », « comme », *ka* (particule interrogative), ou autres:

62)

a. *ashita yuki ga huru ka doo ka (ga) shiritai desu*

'demain' 'neige' Sujet 'tomber' Interrogatif 'comment' Interrogatif (Sujet) 'je voudrais savoir'

« je voudrais (bien) savoir s'il va neiger demain ou pas »

b. *sore wa uso no yoo ni miemasu*

'ceci' Thème 'mensonge' Génitif 'comme' Adverbial 'paraît'

« ça a l'air d'un mensonge »

c. *shirabete kureru yoo ni tanonda*

'vérifier' 'me faire la faveur' 'de' 'ai demandé'

« je lui ai demandé de me le vérifier »

4.2.5. Propositions coordonnées

Le dernier type de proposition non-autonome est constitué par les propositions coordonnées. La coordination de deux propositions¹² se marque soit par l'emploi de la forme *ren'yoo* (connective / suspensive) nue du prédicat dans P1 (exemple 63), ou par des connecteurs propositionnels se suffixant au prédicat de P1 et exprimant divers types de coordination, comme *shi*, *-tari*, *-te* (exemple 64).

63)

ojiisan wa yama de shiba o kari, obaasan wa kawa de sentaku o shite imashita

'grand-père' Thème 'montagne' Locatif 'petit bois' Objet 'couper', 'grand-mère' Thème 'rivière' Locatif 'lessive' Objet 'faisait'.

« le grand-père ramassait du petit bois dans la montagne, la grand-mère faisait la lessive à la rivière »

¹² En japonais, la coordination des mots invariables et celle des mots variables s'opère de manière totalement différente. Alors que deux mots invariables se coordonnent à l'aide des particules comme *to* ou *oyobi* « et », *ka* « ou », etc. les mots variables (verbes et adjectifs) disposent d'une forme spéciale de leur flexion, ou s'adjoignent des connecteurs spéciaux comme *-te*, *-shi*, *-tari*.

Le verbe *karu* « couper du bois » apparaît ici à la forme *ren'yoo* (connective, suspensive), qui marque en quelque sorte le degré zéro de la connexion. Les deux propositions sont simplement juxtaposées, tant sur le plan morphologique que sur le plan sémantique.¹³

64)

Nihon ha natsu ha atsui shi, huyu wa samui

'Japon' Thème 'été' Thème 'être chaud' 'et', 'hiver' Thème 'être froid'

« au Japon, les étés sont chauds et les hivers sont froids »

4.3. Le jeu de *wa* et *ga*¹⁴

Nous revenons maintenant sur deux particules à propos desquelles beaucoup a été écrit (et continuera sans doute de l'être) dans la littérature linguistique, au Japon comme ailleurs: les particules *wa* et *ga*. Comme signalé en 3.2, *wa* appartient à la classe des particules relationnelles, c'est-à-dire qu'elle ne marque pas une fonction particulière par rapport au prédicat, mais remplit un rôle plutôt discursif et structurant du discours. *Ga* en revanche est catégorisé parmi les particules casuelles, et est généralement décrit comme une marque de sujet, régi par le prédicat. *Ga*, cependant, on le verra, possède également une fonction discursive en plus de sa fonction casuelle.

La particule *wa* est habituellement décrite comme particule de thème. *Wa* permet en effet de faire un commentaire à propos de l'élément qu'il suffixe, d'introduire une information nouvelle sur cet élément. Dans la phrase:

65)

Hanako wa nihonjin desu

'Hanako' WA 'japonaise' Copule polie

« Hanako, elle est japonaise »

La présence de *wa* indique que Hanako est un élément déjà donné dans la conversation. L'information nouvelle est constituée par le fait qu'elle soit japonaise. En revanche, dans:

66)

Hanako ga nihonjin desu

'Hanako' GA 'japonaise' Copule polie

« c'est Hanako qui est japonaise »

Le fait d'être japonais constitue déjà le sujet de la conversation. *Ga*, tout en signalant que Hanako est le premier argument du prédicat, permet un focus sur Hanako, qui constitue l'information nouvelle.

En dehors de cet emploi que l'on peut considérer comme premier (encore que cela reste à démontrer...), *wa* a plusieurs autres emplois dans lesquels il contraste encore avec *ga*.

¹³ Notons que la même phrase, enchaînée à l'aide d'une forme en *-te* est possible, et qu'elle est même sans doute plus fréquente à l'oral. Ici se pose le problème de la catégorisation du connecteur *-te*, comme connecteur de circonstancielle ou de coordonnée.

¹⁴ Cette section reprend des idées développées dans un article intitulé « Ha et ga », paru en 2001/2002. On se reportera aussi à Noda (1996) pour une synthèse en japonais, et à Kuno (1994) pour un panorama en anglais des différents emplois de *wa*.

Tout d'abord, *wa* permet de signaler le caractère générique d'un énoncé alors que dans le même contexte, *ga* marquera le particulier, un énoncé ancré dans l'ici et le maintenant, qui peut aller jusqu'à une exclamation. Comparons les deux exemples suivants:

67)

a. *sora wa aoi*

'ciel' WA 'être bleu'

« le ciel est bleu » (= « le ciel, c'est bleu »)

b. *sora ga aoi*

'ciel' GA 'être bleu'

« (oh,) le ciel est bleu (!) »

L'autre valeur bien indentifiée de *wa* est la mise en contraste. Ainsi, dans la phrase:

68)

Hanako wa ikimasu keredo, Taroo wa ikimasen

« Hanako y va, mais pas Taroo »

Wa est obligatoire à cause du contraste entre Hanako et Taroo. Les deux éléments contrastés ne sont pas nécessairement présents:

69)

Hanako wa kawaii keredo...

« Hanako, mignonne, elle l'est mais... » (on comprend que ladite Hanako a quelques autres défauts qui font oublier qu'elle est mignonne....)

C'est probablement cette fonction de mise en contraste qui explique que la particule *wa* apparaisse quasi obligatoirement pour former la négation de la copule, le négatif étant construit comme une mise en contraste par rapport au positif, non-marqué. Comme nous l'avons vu plus haut, les formes affirmatives de la copule sont *da*, *de aru*, *desu*, *de gozaimasu* (avec des valeurs de déférence différentes). En voici les formes négatives:

70)

da → *de wa nai*

de aru → *de wa nai*

desu → *de wa arimasen*

de gozaimasu → *de wa gozaimasen*

On voit que outre l'apparition du morphème négatif (*nai* ou *-(e)n*), la particule *wa* est insérée entre le *de* (la forme *ren'yoo* / connective de *da*) et la partie portant la négation proprement dite.

Enfin, du fait qu'elle n'est pas une particule casuelle et qu'elle n'est donc pas syntaxiquement régie par le prédicat, *wa* permet de gérer des phénomènes de portée, et d'éloigner ou de distendre le rapport Nom – Prédicat, ou Nom – Proposition, chose que ne peut faire *ga*, car ce dernier assume forcément sa fonction syntaxique de marqueur de sujet par rapport au prédicat le plus proche. Les deux exemples suivants (adaptés de Noda 1996) illustrent ce mécanisme:

71)

Hanako ga anata o yonde ita no wa kikoemasen deshita yo

'Hanako' GA 'toi' Objet 'appelaient' Nominalisateur Thème 'ne pas avoir entendu'

Particule finale

« (on n')a pas entendu que Hanako t'appelait »

Ici, Hanako suivi de *ga* est forcément dans la dépendance du verbe le plus proche à droite, à savoir *yonde ita* « appelait », dont il se retrouve être le sujet.

Si l'on remplace ce *ga* par *wa*, on obtient la phrase suivante:

72)

Hanako wa anata o yonde ita no wa kikoemasen deshita yo

'Hanako' WA 'toi' Objet 'appelaient' Nominalisateur WA 'ne pas avoir entendu' Particule finale

« Hanako n'a pas entendu qu'on t'appelait »

Ici, l'élément Hanako acquiert une portée plus vaste, il n'est plus rattaché au prédicat le plus à droite, et peut fonctionner comme sujet d'un verbe plus éloigné, en l'occurrence *kikoemasen deshita* « ne pas avoir entendu ».

Une autre série de structures phrastiques extrêmement fréquentes impliquant *wa* et *ga* est basée sur le modèle X *wa* Y *ga* Prédicat. Examinons les exemples suivants:

73)

a. *zoo wa hana ga nagai*

'éléphant' WA 'nez' GA 'être long'

« L'éléphant a une longue trompe »

b. *zoo wa nihongo ga wakaru*

'éléphant' WA 'japonais' GA 'comprendre'

« L'éléphant comprend le japonais »

c. *watashi wa pan ga tabetai*

'je' WA 'pain' GA 'vouloir manger'

« Je veux manger du pain »

d. *watashi wa pan ga tsukureru*

'je' WA 'pain' GA 'pouvoir fabriquer'

« Je peux faire du pain »

e. *zoo wa pan ga aru*

'éléphant' WA 'pain' GA 'exister'

« L'éléphant a du pain »

f. *zoo wa pan ga kirai da*

'éléphant' WA 'pain' GA 'détestable' Copule

« L'éléphant déteste le pain »

Dans la phrase 73a, il s'agit de l'attribution d'une propriété, en 73b, d'un acte de perception, de cognition involontaire ou spontanée, en 73c, d'un désir, en 73d de la possibilité ou capacité, en 73e de l'expression de la possession¹⁵, et enfin en 73f d'un sentiment ou d'une propriété subjective.

¹⁵ Le japonais n'a pas de verbe « avoir ». La possession s'exprime par la tournure Possesseur *wa* Possédé *ga* Verbe d'existence. Le verbe d'existence est *aru* pour les inanimés et *iru* pour les animés: *watashi wa kodomo ga iru* « j'ai un enfant » / *watashi wa okane ga aru* « j'ai de l'argent ».

5. LA CATEGORIE DE LA DEFERENCE

Au nombre des caractéristiques typologiques du japonais figure l'existence d'une catégorie grammaticale de la déférence. On peut considérer que celle-ci existe dans le système linguistique à la manière du genre ou du nombre en français. Ce qui caractérise le japonais, c'est que cette catégorie est inscrite grammaticalement dans la langue, et que toutes les parties du discours ou presque peuvent y être soumises.

Les énoncés varient lexicalement ou grammaticalement en fonction du rapport social existant entre le locuteur et le thème ou sujet du prédicat, à savoir la personne ou entité à laquelle l'énoncé fait référence, et également en fonction de la distance sociale entre le locuteur et son interlocuteur. Nous avons affaire ici à ce que Levinson (1983: 89 sq) nomme *deixis* sociale relationnelle, qu'il définit comme les "aspects de la structure de la langue encodant l'identité sociale des participants [...] ou bien les relations sociales existant entre eux, ou entre l'un d'eux et les personnes ou entités auxquelles il est référé".

En japonais, les paramètres de la déférence commandent cette *deixis* sociale sont :

a) d'une part, les relations sociales entre le locuteur et l'interlocuteur, ce qui peut inclure la nature de la situation de communication. On parlera de déférence énonciative, interlocutive ou allocutive, ou bien encore de politesse (*teineigo* en japonais). Celle-ci caractérise globalement l'énoncé. Selon la distance de la relation personnelle qu'entretient le locuteur avec l'interlocuteur, les marques seront différentes.

Dans certains cas, c'est la situation d'énonciation ou la teneur du message lui-même qui imposera un niveau de politesse différent, selon que le contenu s'inscrit dans un registre plutôt solennel (si je prononce des vœux de mariage heureux à un ami, ou si j'annonce une nouvelle importante), ou plutôt trivial (je m'adresse à un familier de manière anodine).

b) D'autre part, les relations entre le locuteur et la personne ou l'entité référée. Il s'agit d'une déférence référentielle ou délocutive, qui s'adresse à la personne ou l'entité à laquelle l'énoncé fait référence, laquelle est généralement le sujet ou le thème de la phrase.

Cette déférence référentielle se structure selon deux dimensions: celle de l'humilité, ou modestie (*kensongo*, *kenjoogo* en japonais) où le locuteur rabaisse ses actions ou attributs, ou ceux d'une personne de sa sphère personnelle vis à vis d'un supérieur; celle de l'honorifique (*sonkeigo*), qui permet d'élever les actions ou les attributs d'une personne supérieure sujet ou thème de la phrase ou de l'énoncé. Est considérée comme « supérieure » toute personne qui est un chef, un professeur, un notable, un aîné, un client ou plus généralement un inconnu (on n'est jamais trop prudent!). Il est absolument impossible de référer à des membres de sa sphère personnelle avec des formes honorifiques quand on s'adresse à une personne extérieure à son propre cercle. Par exemple, un employé s'adressant à son PDG emploiera les formes les plus hautes en déférentialité, mais s'il parle à une personne extérieure à l'entreprise dudit PDG (à un client par exemple), il référerà au PDG à l'aide de forme de modestie. Ceci illustre le caractère relatif de la déférence en japonais, point qui le distingue du coréen, où la déférence s'emploie de manière absolue.

5.1. Les marques de la déférence énonciative

La déférence énonciative se manifeste par l'emploi de préfixes de politesse, les deux principaux étant *o-* et *go-* (75), de suffixes (principalement des suffixes personnels comme *-san* ou *-sama*), de quelques termes supplétifs à connotation polie, provenant de tournures indirectes ou issus du lexique de la déférence référentielle (76), et surtout, des marques portées sur le prédicat (exemples 74). Ces dernières toutefois se trouvent prioritairement sur le prédicat de la proposition principale, sauf dans le registre super-

poli qui amène à saupoudrer des marqueurs de politesse prédicative sur les prédicats autres que le prédicat final (prédicat de subordonnées).

La copule connaît trois degrés de politesse énonciative (neutre *da* ou *de aru* – poli *desu* – super-poli *de gozaimasu*), les autres types de prédicats seulement deux (neutre – poli). Sur les verbes, la marque est *-masu*. Les adjectifs, nominaux ou verbaux, sont suivis de la forme polie de la copule, *desu*. Noter qu'à la forme neutre, les adjectifs verbaux en *-i* apparaissent sans copule, et qu'à la forme super-polie ils subissent une modification de la voyelle finale de leur base. A la forme polie, la copule n'est donc là que pour servir de support à la marque de politesse.

74) Formes polies des prédicats

a. copule (trois degrés de politesse)

neutre: *da, de aru*

poli: *desu*

super-poli: *de gozaimasu*

Exemples:

neutre: *yama da*

poli: *yama desu*

super-poli: *yama de gozaimasu*

« c'est une montagne »

b. verbes (deux degrés)

neutre: *mise ga shimatte iru*

poli: *o-mise ga shimatte imasu*

« la boutique est fermée »

c. adjectifs verbaux (trois degrés)

neutre: *atsui*

poli: *atsui desu*

super-poli: *atsuu gozaimasu*

« c'est chaud »

d. adjectifs nominaux

neutre: *shizuka da*

poli: *shizuka desu*

super-poli: *shizuka de gozaimasu*

« c'est tranquille »

75) La préfixation de politesse (*o-* *go-*)

	Neutre	Poli ou super-poli
boutique	<i>mise</i>	<i>o-mise</i>
fleur	<i>hana</i>	<i>o-hana</i>
salutation	<i>aisatsu</i>	<i>go-aisatsu</i>
toilettes	<i>teharai, toire</i>	<i>o-teharai, o-toire</i>

76) Formes polies supplétives

	Neutre	Poli ou super-poli
aujourd'hui	<i>kyoo</i>	<i>honjitsu</i>
demain	<i>ashita</i>	<i>asu, myoonichi</i>
maintenant	<i>ima</i>	<i>tada ima</i>
ici	<i>koko</i>	<i>kochira</i>
venir	<i>kuru</i>	<i>mairu</i>
exister, être	<i>iru, aru</i>	<i>gozaru, oru</i>
riz	<i>meshi</i>	<i>gohan</i>

Les linguistes japonais distinguent parfois une sous-catégorie dite *bikago* (lit. « mots enjolivés »). Il s'agit de mots qui gardent la marque de déférence énonciative lexicale alors même que celle-ci n'est pas de mise selon les critères que nous venons d'exposer, par exemple, en situation de monologue, ou dans une conversation entre intimes. Cette classe comprend surtout des mots préfixés par *o-*. Ainsi, par exemple, la plupart des locuteurs utiliseront la forme préfixée *o-cha* plutôt que *cha* pour « thé » en toutes circonstances. On peut considérer que certains mots préfixés en *o-* ou *go-*, sont en voie de lexicalisation sous la forme préfixée. Il s'agit généralement de termes quotidiens, voire prosaïques, qui sonnent plus « distingués » grâce à la présence du préfixe. Les grammairiens japonais (qui déplorent souvent l'usage abusif des *bikago* par certains locuteurs, ou plutôt locutrices) s'accordent à considérer que l'emploi de mots enjolivés répond à un souci de faire montre de bonne éducation, de distinction et / ou de gommer le caractère prosaïque ou vulgaire du mot. Ajoutons que les *o-* et *go-* enjoliveurs sont beaucoup plus fréquents en discours féminin qu'en discours masculin.

Quelques *bikago* courants: *o-cha* « thé », *o-kashi* « gâteau », *o-shiri* « fesses », *o-naka* « ventre », *o-kane* « argent », *go-han* « riz, repas ».

5.2. La déférence référentielle

A un même référent correspondent différentes formes selon le registre déférentiel. Toutes les parties du discours (noms, verbes, adjectifs, adverbes) peuvent être porteuses d'une marque de déférence, sauf les mots non autonomes (particules et suffixes verbaux). La déférence se marque au niveau lexical par l'emploi de formes supplétives marquées comme honorifiques ou humbles, ou au niveau morphologique. Dans ce dernier cas, des marques honorifiques ou d'humilité vont permettre de dériver un nom, un adjectif ou un verbe à partir de la forme neutre.

On trouvera ci-dessous quelques exemples de supplétions lexicales entre termes neutres, polis et humbles:

77) Politesse référentielle lexicale (formes supplétives)

	neutre	honorifique	humble
aller	<i>iku</i>	<i>irassharu / oide ni naru</i>	<i>mairu</i>
voir	<i>miru</i>	<i>goran ni naru</i>	<i>haiken suru</i>
personne	<i>hito</i>	<i>kata</i>	<i>mono</i>
maison	<i>ie</i>	<i>o-taku, o-uchi</i>	<i>settaku</i>
épouse	<i>tsuma</i>	<i>oku-sama</i>	<i>kanai</i>
père	<i>chichi-oya</i>	<i>otoo-san/-sama</i>	<i>chichi</i>
comment	<i>doo</i>	<i>ikaga</i>	<i>doo</i>
lettre	<i>tegami</i>	<i>o-tegami</i>	<i>o-tegami</i>

Les moyens morphologiques qui permettent d'exprimer l'honorifique sur le verbe sont principalement la transformation du verbe en une périphrase formée avec le verbe *naru* « devenir » avec préfixation en *o-* de la base du verbe principal (exemple 78a), l'adjonction du suffixe auxiliaire *-(r)rare(ru)* (exemple 78b), à l'origine une marque de passif ou de spontanéité, ou la déverbation du verbe par la tournure *o-verbe + copule* (exemple 78c):

78)

a) Verbe → *o-*Verbe(forme *ren'yoo*) *ni naru**yomu* → *o-yomi ni naru* « lire »*kaku* → *o-kaki ni naru* « écrire »b) Verbe → Verbe-*(r)rare(ru)**yomu* → *yomareru* « lire »*kaku* → *kakareru* « écrire »c. Verbe → Verbe (forme *ren'yoo*) *da/desu**yomu* → *o-yomi da/desu* « lire »*kaku* → *o-kaki da/desu* « écrire »

Examinons l'exemple suivant :

79)

a. forme neutre:

kyoushi wa hon o yomu

'enseignant' Thème 'livre' Objet 'lire'

b. formes honorifiques:

*sensei wa hon o o-yomi ni naru**sensei wa hon o yomareru**sensei wa hon o o-yomi da*

« Le professeur lit un livre »

Ces phrases ne comportent pas de marque de politesse interlocutive, ce qui signifie qu'elles s'adressent à un interlocuteur de rang social égal au locuteur, par exemple un camarade étudiant. Néanmoins, la déférence référentielle est marquée parce que le professeur en question est supérieur aux deux.

La transformation du verbe neutre à la forme d'humilité se fait par une périphrase impliquant le verbe *suru* « faire »:

80) verbe → *o*-verbe (forme *ren'yoo*) *suru*
yomu → *o-yomi suru*
kaku → *o-kaki suru*

Une autre tournure, encore plus modeste, consiste à mettre le verbe à la forme factitive à l'aide de l'auxiliaire *-(s)ase(ru)* et d'adjoindre le verbe de modestie signifiant « recevoir » (utilisé ici en tant qu'auxiliaire, il suit la forme en *-te* du verbe principal), ce qui donne:

81)
yomu → *yom-ase-te itadaku* « lire »
kaku → *kak-ase-te itadaku* « écrire »

Les autres parties du discours prennent les préfixes *o-* et *go-*, déjà vus plus haut, afin d'exprimer la référence honorifique. On aura ainsi:

82)
me → *o-me* « œil » (l'œil d'un supérieur)
hanashi → *o-hanashi* « parole, discours » (le discours d'un supérieur)
shitsumon → *go-shitsumon* « question » (la question posée par un supérieur)
isogashii → *o-isogashii* « occupé » (référant à un supérieur)

Il arrive que tous ou quasiment tous les mots d'un énoncé soient affectés par la catégorie honorifique (c'est plus rare avec l'humilité), comme l'illustre l'exemple suivant:

83)
sensei ni wa ikaga o-sugoshi desu ka
« comment allez-vous monsieur le professeur? »

Cet énoncé, d'un degré de déférence assez élevé, mais extrêmement courant, correspond à la phrase suivante, une fois supprimées toutes les marques de déférence:

84)
kyooshi wa doo sugoshite imasu ka
« comment va l'enseignant (littéralement: comment l'enseignant passe-t-il son temps?) »

kyooshi « enseignant » → *sensei* « professeur »
wa (Thème) → *ni wa* (l'ajout de la particule *ni* est commandée par la nominalisation du verbe et permet de rendre moins direct le caractère agentif du sujet, une stratégie syntactico-discursive caractéristique de l'expression honorifique en japonais)
doo « comment » → *ikaga* « comment » (allomorphe déférent de *doo*)
sugoshite imasu (< *sugosu* « passer le temps ») → *o-sugoshi desu*

La particule finale *ka* est ici le seul élément à ne pas être affecté par la déférence.

6. L'EXPRESSION DE LA PERSONNE ET LA NATURE DES PRONOMS¹⁶

La catégorie linguistique de la personne reçoit un traitement que l'on peut qualifier de particulier en japonais au regard de ce que l'on observe dans les langues en général. De

¹⁶ Beaucoup des idées présentées dans cette section sont inspirées de Dhorne, Kawaguchi et Aoki (1995), Garnier (1994), Tamba (1994), Włodarczyk (1996) et Labrune (2000).

même, les pronoms ou ce qui leur correspond présentent un certain nombre de propriétés remarquables, qui découlent sans doute de ce statut spécial de la personne.

6.1. Grande variété de formes pour référer à *je* et à *tu*

La première caractéristique frappante dans la référence à la personne tient à la grande variété de formes renvoyant aux première et deuxième personnes. Alors qu'en français, le locuteur n'a quasiment pas de possibilité de faire varier les pronoms en dehors de *tu* et *vous*, en japonais, il faut chaque fois faire un choix dicté par des considérations d'ordre social dépendant de la nature du lien personnel unissant les participants, de leur réseau de relations (Garnier 1994), aussi bien pour le choix de *je* que de *tu*. Nous citons ci-après les principaux termes en usage dans la langue moderne.

- Termes renvoyant au locuteur *je*

atashi (jeunes filles)

watashi (neutre quand *je* est une femme, relativement distant si *je* est un homme)

watakushi (modeste)

washi (hommes âgés)

asshi (femmes âgées)

boku (hommes, légèrement familier)

ore (hommes, très familier)

ware (hommes, littéraire ou très formel)

wagahai (militaires)

temae (archaïque)

kochira, *kocchi* (assez impersonnel)

etc.

- Termes renvoyant à l'interlocuteur, *tu/vous*

anata (envers un égal ou un inférieur peu connu, d'un professeur vers un étudiant) ou (d'une épouse à son mari)

kisama (très grossier et insultant)

omae (très familier, utilisé par les hommes envers un « inférieur »)

kimi (familier, employé par les hommes envers un « junior » de leur cercle) ou (employé par les hommes envers leur petite amie)

otaku (assez distant, s'emploie dans une relation impersonnelle et occasionnelle)

sochira (assez neutre, s'utilise envers un inconnu)

etc.

Il n'existe pas de pronom de première ou de deuxième personne qui soit véritablement neutre et n'engage pas, par son emploi, à caractériser la relation et à la repérer par rapport à l'axe déférentiel. C'est probablement la raison pour laquelle les Japonais préfèrent généralement éviter l'emploi des pronoms ou assimilés, et utiliser plutôt des titres ou des appellatifs, au premier rang desquels les noms ou prénoms des personnes, comme nous le verrons dans la section 6.2.

Par contraste, on peut s'étonner du petit nombre des formes référant à la troisième personne.

- Termes renvoyant à la troisième personne *il/elle*

kare « il »

kanojo « elle »

On dit que ces deux termes furent forgés à l'époque Meiji, sous le besoin de traduire les nombreux « il » et « elle » qui apparaissent dans les romans européens du XIX^{ème} siècle. *Kare* et *kanojo* ne réfèrent jamais à autre chose qu'à un humain. Dans les faits, ces deux termes sont assez peu utilisés à l'oral. On préfère renvoyer à la troisième personne en utilisant des syntagmes nominaux du type *kono hito* / *sono hito* / *ano hito* « cette personne (proximal / médial / distant), ou *kono kata* / *sono kata* / *ano kata* « cette personne (honorifique, proximal / médial / distant) ou autres expressions du même type (« cet enfant », « cette femme », « cet homme », etc.), ou ce que nous appelons des appellatifs (voir ci-dessous). Les formes *koitsu* / *soitsu* / *aitsu*, qui sont de vrais pronoms déictiques et peuvent référer à un humain ou à un non-humain sont également utilisées mais sont familières voire péjoratives. Pour les inanimés, il existe des pronoms déictiques ou anaphoriques *kore*, *sore*, *are*.

6.2. Emplois de titres et appellatifs

La manière la plus courante (et la plus sûre sur le plan socio-linguistique) et la plus simple de référer à une deuxième ou troisième personne est d'utiliser son nom ou son prénom suivi éventuellement d'un suffixe de déférence, d'utiliser son titre professionnel, ou enfin le terme de parenté adéquat (« tante », « grand-père », « sœur aînée », etc). Pour appeler une personne prénommée Hanako (il s'agit d'un prénom féminin), on dira donc: *Hanako*, ou *Hanako-san*, ou *Hanako-chan*, *Hana-chan*, etc.

On peut utiliser le nom de famille ; si Hanako s'appelle Yamada, on dira: *Yamada-san*, *Yamada-sama* (honorifique).

Avec les noms et prénoms masculins, on utilise aussi le suffixe *-kun*, assez familier mais qui marque une certaine bienveillance de la part de celui qui l'utilise.

Les titres professionnels ou assimilés correspondent au grade ou à la profession de la personne à laquelle on réfère, ou à son statut dans la situation d'énonciation. Dans les relations au sein du milieu professionnel, on s'adresse toujours à un supérieur en utilisant son grade ou son « titre social », ainsi, on appellera:

le patron : *shachoo* « patron »

le chef de service: *buchoo* « chef »

le professeur: *sensei* « professeur »

le directeur de l'école: *koochoo-sensei*

le client: *o-kyaku-san*, *o-kyaku-sama*

Sensei s'emploie également pour tout un ensemble de professions libérales telles que les avocats, les médecins, les artistes (à condition qu'ils soient assez âgés, un peu comme notre « maître »).

Dans de nombreuses circonstances, on peut utiliser le terme désignant la profession ou le statut de l'interlocuteur en le suffixant de *-san* (ou *-sama* qui est plus honorifique).

Pour s'adresser au chauffeur d'un bus ou de tout type de véhicule dont on ne connaît pas le nom, un passager dira donc: *untenshu-san* (*untenshu* « chauffeur »). Il serait bizarre et même souvent impoli d'utiliser un pronom comme *anata* ou tout autre de la liste donnée ci-dessus, à l'exception de *sochira*. Pour s'adresser à quelqu'un qui est manifestement un étudiant, on dira *gakusei-san* (*gakusei* « étudiant », terme neutre + suffixe déférentiel).

Les appellatifs familiaux jouent le même rôle: on s'adressera à une femme mariée en l'appelant *oku-san*, à son mari *go-shujin*, pour peu que ces étiquettes soient données ou présentes dans la situation d'énonciation. On appellera familièrement une femme assez âgée *obaasan* « grand-mère », une femme d'âge moyen *oba-san* « tante », et ainsi de suite, même en l'absence de lien de parenté réel.

Ces titres ou appellatifs peuvent fonctionner comme sujets des prédicats, qu'ils soient utilisés pour une référence à la deuxième ou à la troisième personne, par exemple:

85)

shachoo wa irasshaimasu ka

'patron' Thème 'être (Honorifique)' Particule finale

« Est-ce que le patron est là? » (demande à un tiers)

ou

« Patron êtes (vous) là? » (vous = le patron) (la question est posée au patron)

Dans le cercle familial, on s'adresse toujours aux aînés avec le terme de parenté qui leur correspond: *okaasan* « maman », *otoosan* « papa », *ojiisan* « papy », *obaasan* « mamie », *oneesan* « grande sœur », *oniisan* « grand frère », etc. On utilise aussi ces termes pour la troisième personne.

Les aînés, en revanche, appellent les plus jeunes par leur prénom, suivi ou pas du suffixe *-chan* ou *-kun*. Le principe est le même dans le cercle professionnel: on s'adresse, comme nous l'avons dit, aux « supérieurs » à l'aide de leur titre ou grade, mais ces derniers appellent les « inférieurs » par leur nom de famille suivi de *-san* ou *-kun*.

6.3. Omission fréquente du sujet personnel

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, le sujet n'est jamais obligatoire en japonais d'un point de vue syntaxique, qu'il s'agisse d'un humain ou d'un non-humain. A ce titre, les pronoms sujets sont fréquemment omis. C'est le contexte ou la situation d'énonciation qui permet de rétablir les personnes. Les marques liées à la déférence y aident aussi lorsqu'elles sont présentes.

Nous donnons ici l'exemple d'un message écrit (il s'agit à l'origine d'un e-mail), dans lequel une connaissance annonce son mariage à l'auteur de ces lignes (le nom propre a été changé). On constatera que pas une seule fois, le scripteur n'utilise un terme pouvant être traduit par « je », « tu/vous » ou « il/elle »! On ne trouve qu'une forme de modestie sur le dernier verbe (*shirasu* « faire savoir » → *o-shirase shimasu* « je vous fais humblement savoir » qui oriente la deixis sociale puisque une forme de modestie ne peut avoir comme sujet que *je* ou un proche de *je*).

86)

Kotoshi, kekkon shimashita.

'cette année', 'mariage' 'faire' Politesse Passé

Aite wa sakunengure

'partenaire Thème 'fin de l'an passé'

Quartier Latin no Yamamoto desu.

Quartier Latin Génitif 'Yamamoto' Copule Politesse.

Tenkyo shimashita node, renrakusaki o o-shirase itashimasu.

'ai déménagé' Politesse Passé 'comme', 'coordonnées' Objet 'faire savoir (humble)'

Politesse

« Cette année, *je* me suis marié. *Ma* conjointe est Yamamoto [que *vous* aviez rencontrée] à la fin de l'année dernière au quartier latin. Comme *j'*ai déménagé, *je vous* fais savoir *mes* nouvelles coordonnées. »

(Nous indiquons en italiques dans la traduction les marques de personne absentes en japonais mais obligatoires en français).

6.4. Détermination des pronoms par un déictique / anaphorique

Les pronoms peuvent être déterminés par une proposition adnominale (cela existe aussi en français), ou un déterminatif anaphorique, ce qui est plus étonnant: on trouvera ainsi *sonna watashi*, *sonna boku*, etc. littéralement « un tel je », ou « ce je ».

6.5. Renouvellement rapide

Tout au long de l'histoire du japonais, on observe un renouvellement rapide et permanent de formes personnelles. Dans un article de 2000, nous avons expliqué ce phénomène par le fait que les termes perdent leur valeur de déférence au fil du temps, qu'il se produit en quelque sorte une déflation dans la déférentialité, et qu'il convient donc au bout d'un certain temps de forger de nouvelles marques. Le mot *kimi*, par exemple, était à l'origine utilisé pour référer à l'empereur, puis au seigneur. De nos jours, il s'utilise familièrement par les hommes pour parler à leur petite amie ou à un junior.

6.6. Interchangeabilité des pronoms de 1ère et de 2ème personne

La caractéristique sans doute la plus étonnante est que certaines formes peuvent référer aussi bien à la première qu'à la deuxième personne, soit en diachronie soit en synchronie. Ainsi, *ore*, *temae* peuvent signifier « je » ou « tu ». Le terme *boku*, qui, nous l'avons dit, s'utilise par défaut comme première personne masculine familière, est fréquemment, dans un cercle familial qui comporte un fils, utilisé comme référence exclusive à celui-ci. *Boku* signifiera donc indifféremment « je », « tu » ou « il », mais réfèrera toujours au même participant. En revanche, la plupart des marques de la personne ne sont pas interchangeables à la manière de je/tu ou je/vous en français. Si un père de famille s'adresse à son fils avec la forme *o-mae* « tu (familier envers un inférieur) », il est hors de question que celui-ci lui retourne le terme, car *o-mae* ne s'emploie que d'un « supérieur » vers un « inférieur ». Contredisant la théorie émise par Benvéniste dans son célèbre article traitant de la nature des pronoms, on peut donc considérer que les « pronoms » japonais sont bel et bien pourvus d'une référence matérielle, qu'ils ne sont pas des « signes vides », non référentiels par rapport au réel, et qu'ils peuvent être « mal employés ». *Boku*, *watakushi*, *ore*, etc. tous marques de 1ère personne, ne sont pas des signes uniques et mobiles qui peuvent être assumés par n'importe quel locuteur en toute situation comme l'est *je* en français.

6.7. La formation du pluriel

Contrairement à ce qui se produit dans les langues indo-européennes, le pluriel des pronoms japonais se forme régulièrement par l'adjonction des marques de pluriel utilisées sur les noms, qui sont *-ra*, *-tachi*, *-gata* (honorifique), *-domo* (humble) ou le redoublement, comme le montrent les exemples ci-dessous:

87)

watashi → *watashi-tachi*

« je » → « nous »

watakushi → *watakushi-domo*

« je (humble) » → « nous (humble) »

ware → *ware-ra*, *ware-ware*

« je » → « nous »

anata → *anata-gata*, *anata-tachi*

« toi » → « vous »

kanojo → *kanojo-ra*, *kanojo-tachi*

« elle » → « elles »

A comparer avec les formes suivantes, qui sont des noms:
88)

kodomo → *kodomo-ra*, *kodomo-tachi*

« enfant » → « enfants »

sensei → *sensei-gata*

« professeur » → « professeurs »

hito → *hito-tachi*, *hito-bito*

« personne » → « personnes »

6. 8. Origine des « pronoms »

Très paradoxalement, le japonais ne comporte que très peu de pronoms dans le sens strict du terme. Si l'on opère un classement entre les formes citées jusqu'à présent, trois types se dégagent: i) les « vrais » pronoms, formés sur une racine pronominale (**wa*/**o* « je », **na*- « tu »), accompagnés de suffixes divers. Cette classe est la moins fournie. Y appartiennent *watashi*, *ware*, *ore*, *watakushi*, etc. ii) les dérivés de noms communs ou plus rarement de verbes dont le contenu sémantique s'est amui au fil du temps¹⁷. Ainsi *boku*, aujourd'hui forme familière de 1ère personne masculine est un morphème sino-japonais signifiant « esclave », *kimi*, utilisé aujourd'hui dans des contextes intimes ou familiers, a pour sens « seigneur » (Garnier 1994); iii) Les termes formés à partir de déictiques / anaphoriques. Comme le fait observer Garnier (1994), il y a une évidente collusion avec le système des démonstratifs qui fournit toutes les formes de troisième personne en japonais: *kochira* « je » (lit. « par ici »), *sochira* « vous » (lit. « par là »), etc.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Département des sciences du langage

laurence.labrune@u-bordeaux3.fr

¹⁷ Il est amusant de constater que l'inverse se trouve, à savoir qu'un vrai pronom peut devenir un nom. C'est ce qui s'est récemment produit avec *kare* et *kanojo*, qui, non seulement signifient respectivement « il » et « elle », mais aussi « petit(e) ami(e) ».

BIBLIOGRAPHIE

L'essentiel des références traitant de la linguistique japonaise est évidemment en japonais. Nous nous sommes efforcée de citer, chaque fois, une ou deux références majeures en japonais, et, pour les lecteurs non familiers de cette langue, les principales références en français et en anglais.

- BECKWITH, Christopher, 2004. *Koguryo, the language of Japan's continental relatives*, Leiden / Boston, Brill.
- BENVENISTE, Emile, 1956. "La nature des pronoms", Réédité en 1966 in *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, pp. 251-257.
- BLIN, R. et TAMBA I (éds), 2001. *Faits de Langues n° 17: coréen- japonais*, Paris, Ophrys.
- BLOCH, Bernard, 1946. "Studies in colloquial Japanese: inflection », réédité en 1970 dans *Bernard Bloch on Japanese*, par R. A. Miller, New Haven and London, Yale University Press.
- CHAMBERLAIN, Basil Hall, 1895. « Essay in aid of a Grammar and Dictionary of the Luchuan language », *Transaction of the Asiatic Society of Japan n° 23*.
- DHORNE, France, KAWAGUCHI, Junji et AOKI, Saburoo, 1995. "La personne en japonais", in Bouscaren, J. Franckel J., et Robert S. (éds) *Langue et langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris, PUF.
- DRYER, Matthew S. & HASPELMATH, Martin (eds.), 2011. *The World Atlas of Language Structures Online*, Munich: Max Planck Digital Library. Available online at <http://wals.info/>
- GALAN, Christian, 2001. "Lire le japonais." in Blin, R. et Tamba I. (éds), pp. 43-48.
- GARNIER, Catherine, 1985. *La phrase japonaise*, Paris, Publications Orientalistes de France.
- GARNIER, Catherine, 1994. "La réflexion linguistique et la personne en japonais", *Faits de Langues 3, la personne*, pp. 21-36.
- GARNIER, Catherine, 2001a. "Histoire de l'écriture au Japon – points de repère", in Blin, R. et Tamba I. (éds), pp. 31-42.
- GARNIER, Catherine, 2001b. "La phrase japonaise: composants et structure" in Blin, R. et Tamba I (éds). *Faits de Langues n° 17: coréen- japonais*, pp. 149-156.
- HAGUENAUER, Charles, 1956. *Les origines de la civilisation japonaise*, Paris, Klincksieck.
- HAMANO, Shoko, 1998. *The Sound Symbolic System of Japanese*, Studies in Japanese Linguistics, Stanford and Tokyo, CSLI Publications and Kurozio.
- HAMMER, Michael F, KARAFET T.M., PARK H., OMOTO K., HARIHARA S., STONEKING M., HORAI S., 2006. « Dual origin of the Japanese : common ground for hunter-gatherer and farmer Y chromosomes », *Journal of Human Genetics* 51, pp. 47-58.
- HATTORI, Shiroo, 1959. *Nihongo no keitoo [Origines du japonais]*, Tokyo, Iwanami.

- IRWIN, Mark, 2011. *Loanwords in Japanese*, Amsterdam, John Benjamins.
- KAGEYAMA, Taroo, 1989. « The place of morphology in grammar: Verb-Verb compounds in Japanese ». *Yearbook of Morphology* 2, pp. 73-94..
- KAGEYAMA, Taroo, 1993. *Bunpoo to gokeisei [Grammaire et formation des mots]*, Tokyo, Hitsuji shobo.
- KLINGLER, Dominique, 2003. “La relation de juncture dans la RRG à travers l'exemple du connecteur suffixal –te en japonais”, *Cahier du Crisco 13*, université de Caen, pp. 77-98.
- KUNO, Susumu, 1994. *The structure of the Japanese language*, Cambridge, MIT Press.
- LABRUNE, Laurence, 2000. “La déférence en japonais - motivations et dynamiques de grammaticalisation”, in *Actes du 13ème colloque du Cerlico La grammaticalisation 1 : (dé)motivation et contrainte*, sous la dir. de P. de Carvalho & L. Labrune. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 275-296.
- LABRUNE, Laurence, 2001/2002. « Ha et ga », *Daruma Revue d'Etudes Japonaises* n° 11 / 12, pp. 346-367.
- LABRUNE, Laurence, 2006. *La phonologie du japonais*. Paris / Leuven, Peeters / Société Linguistique de Paris.
- LABRUNE, Laurence, 2007. “Morphophonologie des emprunts abrégés en japonais : aspects prosodiques et mélodiques”, in *Des sons et des sens : données et modèles en phonologie et en morphologie*, E. Delais-Roussarie & L. Labrune (éds). Paris, Hermès, pp. 173-198.
- LABRUNE, Laurence, 2012a. *The phonology of Japanese (the phonology of the world's languages)*, Oxford / New York, Oxford University Press.
- LABRUNE, Laurence, 2012b. “Questioning the universality of the syllable: evidence from Japanese », *Phonology* 29, pp. 113-152.
- LEE Ki-Mun, 1972. *Kugeosa kaeseol [Précis d'histoire de la langue coréenne]*, édition révisée, Seoul, Tap éditions.
- LEVINSON, Stephen C, 1983. *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTIN, Samuel, 1966. « Lexical evidence relating Korean to Japanese », *Language* 42: p. 185-251.
- MARTIN, Samuel, 1975. *A Reference grammar of Japanese*, Rutland (Vermont, USA) et Tokyo, Tuttle.
- MARTIN, Samuel, 1987. *The Japanese language through time*, New Haven: Yale University Press.
- MIKAMI, Akira, 1960. *Zô ha hana ga nagai [L'éléphant a une longue trompe]*. Tokyo, Kuroshio.
- MINAMI, Fujio, 1982. “Qu'est-ce que la langue japonaise? La structure de la phrase”. *Langages* n° 68, pp. 95-105.
- MURAYAMA, Shichiroo, 1966. « Gengogakuteki ni mita nihon bunka no kigen [Les origines de la civilisation japonaise du point de vue de la linguistique] », *Minzokugaku Kenkyû* 30/4: 301-310.
- MURAYAMA, Shichirô, 1977. *Nihongo keitô no kenkyû [Recherches sur les origines du*

- japonais*], Tokyo, Taishukan.
- NAGASHIMA, Yoshio, 1997. « Hukugoo dooshi no koozoo » [Structure des verbes composés], in *Gokeisei (Nihongo Kenkyuu Shiryou-shuu)*, Saitoo M. et Ishii M. (éds), Tokyo, Hitsuji Shobo, pp. 213-231.
- NISHIDA, Tatsuo, 1978. « Tibetto-biruma-go to nihongo [Le tibéto-birman et le japonais] », in *Iwanami Kooza Nihongo 12 - Nihongo no keitoo to rekishi*, Tokyo, Iwanami, pp. 227- 300.
- NODA Hisashi, 1996. *Wa to ga [wa et ga]*. Tokyo, Kuroshio.
- OONO (= Ôno, Ohno) Susumu, 1957. *Nihongo no kigen [Les origines du japonais]*, Tokyo, Iwanami.
- OONO (= Ôno, Ohno) Susumu, 1970. *The origins of the Japanese language*, Tokyo, Kokusai Bunka Shinkokai.
- OONO (= Ôno, Ohno) Susumu, 1981. *Nihongo to tamirugo [Le japonais et le tamoul]*, Tokyo, Shinchôsha.
- OONO (= Ôno, Ohno) Susumu, 1987. *Nihongo izen [Avant le japonais]*, Tokyo, Iwanami.
- OTAKE, Takashi, HATANO, Giyoo, CUTLER, Anne, MEHLER, Jacques, 1993. « Mora or syllable : speech segmentation in Japanese », *Journal of Memory and Language* 32, pp. 358-378.
- PARKER, C. K, 1939. *A dictionary of Japanese compound verbs with an introduction of cultural and linguistic affiliation with the Yantze-Malaya-Tibetan-Pacific quadrilateral*, Tolyo, Maruzen.
- PATRIE, James, 1982. *The genetic relationship of the Ainu language*, Honolulu, University of Hawai'i Press.
- POLIVANOV, Evgenij, 1974. *Selected Works*, (compilé par A. Leontev), Paris, Mouton.
- POPPE, Nicholas, 1965. *Introduction to Altaic Linguistics*, Wiesbaden, Otto Harrasowitz.
- POSER, William, 1990. "Evidence for foot structure in Japanese", *Language* 66-1, pp. 78-105
- SHIBATANI, Masayoshi, 1990. *The languages of Japan*, Cambridge / New York, Cambridge University Press.
- SUZUKI, Martine, 2001. « Les verbes complexes de type V-V », in Blin, R. et Tamba I. (éds), pp. 313-322.
- TAJIMA A, HAYAMI M, TOKUNAGA K, JUJI T, MATSUI M, MARZUKI S, OMOTO K, HORAI S., 2004. « Genetic origins of the Ainu inferred from combined DNA analyses of maternal and paternal lineages », *Journal of Human Genetics* 49(4), pp. 187-193.
- TAMBA, Irène, 1994. « Pronoms personnels en français et en japonais », *Faits de Langues 3 La personne*, pp. 221-224.
- TAMBA, Irène, à paraître. "L'impact du système d'écriture sur l'analyse du mot en français et en japonais".
- TSUJI, Sanae, 2003. *Les impressifs japonais*, Lyon, PUL.
- VERDONSCHOT, Rinus, 2011. *Word processing in languages using non-alphabetic scripts. The case of Japanese and Chinese*. Thèse de doctorat, publiée par LOT

dissertation series, Université d'Utrecht.

VOVIN, Alexander, 2010. *Koreo-Japonica – a re-evaluation of a common genetic origin*, Honolulu: University of Hawai'i Press.

WOLDARCZYK, André, 1996. *Politesse et personne: le japonais face aux langues occidentales*, Paris, l'Harmattan.